



LES ENFANTS D'HAÏTI

Étapes marquantes
et perspectives à
l'échéance de six mois

unissons-nous
pour les enfants

unicef 

SOMMAIRE

Avant-propos	2
Vue d'ensemble	4
En un coup d'oeil	5
Réponses sectorielles	
Eau, Hygiène et Assainissement	7
Protection de l'enfance	10
Éducation	14
Nutrition	18
Santé	21
Unir nos efforts pour l'avenir des enfants d'Haïti	25
Analyse financière	28
Opérations	30
Partenaires	32

Photo de couverture:
©UNICEF/Roger
LeMoynes/2010.



Avant-propos

©UNICEF/Roger LeMoyné/2010.

Étapes marquantes et perspectives à l'échéance de six mois

Les mots manquent pour décrire l'ampleur des dégâts causés par le tremblement de terre qui a frappé Haïti il y a six mois. Le séisme a provoqué une situation d'urgence unique en touchant le centre le plus densément peuplé du pays. Plus de 220 000 personnes ont péri, 1,6 million d'autres ont dû se déplacer. Les sièges du pouvoir ont été détruits, et l'Organisation des Nations Unies a connu sa tragédie la plus meurtrière, une centaine de membres de son personnel comptant parmi les victimes.

Mais il y a plus éloquent que les faits et chiffres relatifs aux dommages et aux pertes : c'est cette description vive et imagée des enfants, qui évoquent encore avec superstition le « grand serpent » qui, dans un mouvement de colère, s'est faufilé sous la terre, percutant leurs maisons et leurs écoles et les réduisant à un tas de gravats. Encore aujourd'hui, les décombres des bâtiments détruits jonchent les rues; dans ces conditions, il est impossible pour les enfants d'échapper aux souvenirs de la tragédie.

L'UNICEF a eu la chance qu'aucun de ses employés ne figure parmi les victimes, mais tous ont néanmoins été directement touchés : beaucoup ont perdu des membres de leur famille, des amis, des connaissances. Ils méritent une immense gratitude de notre part et m'inspirent une grande humilité par leur dévouement exemplaire à la cause des enfants d'Haïti. En effet, ils n'ont pas épargné leurs efforts pour organiser les secours dès les premiers jours, alors qu'eux-mêmes dormaient souvent dans la rue, dans des tentes, dans des voitures ou parmi les personnes déplacées.

Nous sommes également redevables du soutien sans précédent que l'UNICEF a reçu de ses partenaires, donateurs et supporteurs. Des millions de personnes ont réagi en envoyant des contributions pour nous aider à aider les femmes et les enfants d'Haïti. Cette vague mondiale de solidarité témoigne également de la confiance qu'inspire l'UNICEF par sa mission en faveur des enfants et par sa promptitude à intervenir face à des défis apparemment insurmontables. Cela renforce également notre obligation d'orienter ces ressources vers les enfants qui en ont le plus besoin.

Conscient de cette responsabilité, l'UNICEF poursuit son intervention à la fois mondiale et unifiée. Le siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays

du monde entier y contribuent par leur personnel, leur expertise et leurs ressources et, ensemble, nous évaluons les efforts nécessaires pour répondre aux besoins immédiats des enfants et pour faire en sorte que les graines du relèvement soient semées dans une terre fertile.

Certains des résultats obtenus au bout de six mois sont tout à fait remarquables. Jusqu'à présent il n'a été enregistré aucune augmentation de la malnutrition et aucun foyer majeur de maladie n'est apparu, malgré les difficultés rencontrées en matière de santé et d'assainissement. Une grande part de ces résultats a été rendue possible par le sentiment marqué d'objectif commun et de partenariat qui unit le Gouvernement haïtien, les Nations Unies, la communauté internationale et les Haïtiens eux-mêmes, qui ont été les premiers à réagir.

Dans le même temps, le séisme a exposé les divisions de la société et les vulnérabilités profondément enracinées de ceux qui étaient restés invisibles si longtemps et que l'on avait failli oublier. Le grand serpent ne s'est pas contenté de casser les fenêtres, il a fait exploser les murs qui séparaient la société, révélant au grand jour les graves problèmes occultés et les vulnérabilités. Au-delà du lien de l'expérience partagée, le tremblement de terre a donc obligé les Haïtiens à faire face à des problèmes plus profonds et a suscité une aspiration commune au changement.

Il en ressort une forte impression d'élan, un élan que nous devons maintenir. Le mouvement national pour l'éducation inscrit dans le plan de reprise du Gouvernement en est un exemple. De même, si le séisme n'a pas manqué d'exacerber les difficultés de la protection de l'enfance, il a apporté un nouvel éclairage sur la situation critique des enfants et généré un nouvel élan pour que nous leur évitions de souffrir et que nous leur donnions une chance de grandir dans la dignité et en espérant dans l'avenir.

Ce nouvel élan incite à l'optimisme, mais à un optimisme prudent, dans la mesure où la situation de beaucoup d'enfants reste plus que précaire. Ils ont encore besoin de notre attention pleine et entière, et il nous faut poursuivre nos efforts avec le même sentiment d'urgence. Trop d'enfants et de femmes vivent encore dans des conditions intolérables, où l'eau est rare et l'accès à des installations sanitaires inexistant. Trop de nourrissons et d'enfants de moins de cinq ans restent exposés à des maladies qu'un vaccin permettrait d'éviter. Trop d'enfants sont déscolarisés et vulnérables à la violence physique et sexuelle, à l'exploitation et au trafic d'enfants. Trop de jeunes et d'adolescents voient les possibilités et les moyens de subsistance leur passer à côté.

Une chose est certaine, cependant : non seulement les Haïtiens ont fait preuve d'une incroyable résilience, mais ils sont aussi fiers et pleins d'espoirs. Entourée de décombres, la population se relève – les femmes, les mères, les pères, les enfants. Le rôle de l'UNICEF consistera à aider les Haïtiens à se rassembler, à concrétiser leurs espoirs et à veiller à ce que les enfants grandissent en ayant accès à la panoplie complète des services dont ils ont besoin pour survivre, s'épanouir et atteindre leur plein potentiel afin d'apporter une contribution utile au développement de leur nation.

De même que nous étions aux côtés des victimes du tremblement de terre le 12 janvier, nous nous tenons aujourd'hui aux côtés de la population haïtienne avec la volonté renouvelée de réaliser leur rêve d'un Haïti digne des enfants.



Françoise Gruloos-Ackermans
Représentante
UNICEF Haïti

Vue d'ensemble

Les destructions dramatiques provoquées par le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti sont encore, six mois après, synonymes d'incroyables difficultés pour plus de trois millions de personnes¹, parmi lesquelles 1,6 million vivent dans 1 342 camps d'habitat spontané, dont près de 800 000 enfants. Plus de 220 000 personnes ont perdu la vie, 300 000 ont été blessées et 4 000 amputées d'un membre après avoir été ensevelies sous les décombres de ce qui était autrefois une maison, une école, un lieu de travail ou un lieu de rassemblement communautaire.

Globalement, la population déplacée correspond à peu près à la population totale de Manhattan, et elle a été déplacée dans des quartiers aussi densément peuplés qu'à Calcutta. Dans un pays où près de 46 % de la population a moins de 18 ans, le séisme a également provoqué une situation d'urgence sans précédent concernant les enfants. On ne connaîtra probablement jamais le nombre d'enfants décédés dans le tremblement de terre; à ce jour, certains restent affectés et d'autres, beaucoup plus nombreux, sont dans des situations à risque.

Dès le premier jour, l'UNICEF a mobilisé ses ressources pour respecter ses Principaux engagements pour les enfants, accélérer la fourniture de l'assistance indispensable et soutenir le Gouvernement dans la coordination des interventions et le lancement des efforts de relèvement rapide. À ce jour, l'UNICEF fournit de l'eau potable à 333 000 personnes; 62 800 enfants bénéficient d'activités récréatives et de soutien psychosocial et plus de 185 000 enfants ont reçu du matériel pédagogique.

Bien que ce rapport s'intéresse avant tout aux efforts de l'UNICEF, les partenariats instaurés en vertu du principe de responsabilité sectorielle ont joué un rôle essentiel dans la poursuite de ces résultats; l'UNICEF travaille également en collaboration étroite avec le Gouvernement haïtien, les institutions de l'ONU, de nombreuses ONG nationales et internationales et des partenaires de la société civile qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour aider à fournir des services aux enfants : établir des écoles, des latrines, des points d'eau, mais aussi protéger les enfants et les garder en bonne santé.

Bien que les déplacements internes à grande échelle persistent, il n'y a pas eu de détérioration de la situation humanitaire, ni épisodes de maladie ou épidémies, ni augmentation de la malnutrition. Il n'y a pas eu non plus de larges mouvements de population transfrontaliers vers la République dominicaine. Mais les conditions de vie restent toutefois extrêmement précaires et les défis demeurent considérables.

L'assainissement est une préoccupation majeure, étant donné qu'il n'y a qu'une installation de latrines pour 145 personnes sur les sites d'habitat spontané, avec les conséquences potentiellement dramatiques que cela peut avoir pour la propagation des maladies. L'accès à l'éducation est une autre préoccupation, dans la mesure où les écoles des zones touchées ont vu le nombre d'enfants scolarisés chuter. Enfin, le séisme a transformé une crise préexistante et prolongée de la protection de l'enfance en une situation d'urgence d'une ampleur sans précédent.

L'échéance des six mois coïncide aussi avec le début de la saison des ouragans. La nécessité de s'y préparer comptait parmi les priorités et l'UNICEF a prépositionné des fournitures d'urgence dans les zones à risque élevé pour éviter une deuxième catastrophe. Les efforts déployés consistent aussi, en partie, à aider la population exposée aux inondations et aux glissements de terrain à partir dans des régions plus sûres, mais il s'est avéré particulièrement difficile de trouver des terres; et ces relogements seront longs et complexes. La décentralisation de la présence de l'UNICEF a constitué une autre priorité transversale. Nous sommes aujourd'hui présents à Léogane et Jacmel, et des équipes d'intervention mobiles sont déployées aux Gonaïves, à Jérémie, aux Cayes et à Hinche.

Alors que les opérations d'urgence vont se poursuivre au cours des dix-huit prochains mois, l'UNICEF soutient aussi en parallèle le Plan d'action pour le relèvement et le développement national du Gouvernement pour les trois prochaines années, après avoir participé activement à l'Évaluation des besoins après la catastrophe. Les capacités du Gouvernement, déjà faibles avant le séisme, ont reçu un coup presque fatal : il y aurait, d'après les estimations, 18 000 fonctionnaires parmi les victimes. Les efforts de renforcement des capacités viseront donc à assurer une transition harmonieuse entre le relèvement rapide et le développement.

Alors que nous franchissons le cap des six mois, le soutien immédiat aux personnes touchées par le tremblement de terre reste notre priorité. Notre objectif à moyen terme est d'atteindre les populations les plus inaccessibles, les plus pauvres et les plus vulnérables, dans les régions frappées par le séisme et dans tous les districts. L'UNICEF prévoit de tenir ses engagements et de veiller à ce que tous les enfants d'Haïti puissent exercer leurs droits à la survie, à l'éducation et à la protection, soient épargnés par les chocs économiques, environnementaux et sociaux et qu'ils puissent grandir dans la dignité et avec espoir dans l'avenir.

¹Les chiffres se fondent sur les estimations révisées du Gouvernement haïtien et de la Matrice de suivi des déplacements (DTM). Informations en date du 9 juin.

En un coup d'œil



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Environnement social, politique et sécuritaire

- ◆ La situation politique reste fragile. Des élections présidentielles sont prévues en novembre, mais elles pourraient être retardées, ce qui risque de provoquer des troubles civils.
- ◆ En matière de sécurité, le calme prévaut. On note cependant une augmentation de la criminalité, y compris des cas de violence sexuelle dans certains camps.
- ◆ Malgré la résilience des communautés, des facteurs tels que la hausse du chômage, la perte des biens et des économies et l'augmentation du coût de la vie accroissent les difficultés de la population et de l'économie.

Situation humanitaire

- ◆ Trois millions de personnes concernées.
- ◆ 1,6 million de personnes vivant dans 1 342 sites spontanés, dont 800 000 enfants, d'après les estimations.
- ◆ 661 000 personnes déplacées hors de Port-au-Prince, dont 330 000 enfants, d'après les estimations.

Des besoins énormes pour les enfants

- ◆ 500 000 enfants ont été jugés extrêmement vulnérables et ont besoin d'une aide de la protection de l'enfance.
- ◆ 90 % des écoles des zones frappées par le séisme ont été touchées, soit 23 % de toutes les écoles du pays, et près de 1 500 membres du personnel éducatif sont décédés lors du tremblement de terre.
- ◆ Une installation de latrines seulement pour 145 personnes en moyenne sur les sites spontanés.

UNICEF : Étapes marquantes à l'échéance de six mois

- ◆ 333 000 personnes reçoivent chaque jour de l'eau potable.
- ◆ Plus de 275 000 enfants ont été vaccinés contre les grandes maladies à prévention vaccinale.
- ◆ 126 programmes d'alimentation thérapeutique pour patients externes et 28 de stabilisation fournissent des soins vitaux aux enfants souffrant de malnutrition.
- ◆ 185 000 enfants ont accès à du matériel pédagogique élémentaire et 1 297 tentes-écoles accueillent 155 000 élèves.
- ◆ 62 800 enfants bénéficient de 225 espaces amis des enfants soutenus par l'UNICEF.
- ◆ L'UNICEF continue de coordonner les groupes sectoriels (clusters) pour la nutrition, l'éducation (avec l'Alliance Save the Children), l'assainissement, l'eau et l'hygiène, ainsi que le sous-groupe sectoriel pour la protection de l'enfance. Il codirige avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) le groupe de travail sur les violences sexuelles, et avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) le groupe de soutien psychosocial et de santé mentale.

Anticipations des risques

- ◆ Les camps spontanés risquent de devenir de nouveaux taudis urbains si la situation perdure.
- ◆ La présente saison des ouragans s'annonce difficile. En 2008, les ouragans et les orages tropicaux ont touché plus de 800 000 personnes.
- ◆ Sur 84 sites évalués à Port-au-Prince, on estime que 101 000 personnes sont vulnérables aux risques liés aux intempéries, comme les inondations et les glissements de terrain. À ce jour, seules 7 000 ont été déplacées en terrain plus sûr.¹

¹Bulletin Humanitaire du BCAH, #5, 19 Juin 2010.

Quelques enseignements à six mois

L'UNICEF s'efforce en permanence d'innover et d'adapter ses interventions à l'évolution des contextes. Par sa nature même, le tremblement de terre en Haïti nous a placés face à une situation d'urgence unique présentant des défis nouveaux et exceptionnels, puisque la catastrophe a frappé en plein cœur de la capitale d'un pays, détruisant l'ensemble du système administratif, atteignant tous les segments de la population et le pays tout entier. De ce fait, il a fallu faire preuve de sensibilité aux pratiques culturelles et adopter une stratégie adaptée pour agir dans un milieu urbain très peuplé, tout en apportant une attention particulière aux facteurs régissant les mouvements des personnes déplacées entre la ville et la campagne.

Sur le terrain, les problèmes de la fourniture d'eau ont démontré l'importance de s'intéresser au plus tôt au relèvement à long terme, en particulier concernant la stratégie de réinstallation des personnes déplacées; pour trouver des alternatives durables aux camions-citernes d'eau, comme le forage de puits, par exemple, il fallait en effet que soit confirmé l'emplacement des nouveaux camps. Creuser sur les sites actuels pourrait involontairement stabiliser les communautés dans des zones inadaptées à une habitation à long terme.

Il est toujours aussi délicat de trouver un équilibre entre l'aide humanitaire vitale et la nécessité de renforcer rapidement et parfois de façon élémentaire les capacités des homologues techniques. Malgré la faiblesse des capacités préexistantes, il était important de s'assurer que le Gouvernement haïtien disposait des moyens de base pour servir la population et diriger la coordination de l'intervention humanitaire dans son ensemble. Cela constituait donc une priorité, au même titre que le fait de veiller aux apports techniques, financiers et logistiques nécessaires – en fournissant parfois simplement des bureaux préfabriqués aux ministères, comme l'UNICEF l'a fait pour l'Éducation – afin de combler les lacunes critiques et de renforcer les capacités de direction et de coordination du Gouvernement.

Il est également indispensable de travailler avec le secteur privé pour transposer les interventions à plus grande échelle. Cependant la fourniture de services humanitaires gratuits a parfois perturbé la fourniture des services ordinaires et mis en danger la solvabilité des établissements médicaux préexistants. Pour soutenir les emplois locaux et la reprise économique, l'UNICEF a maximisé les possibilités d'approvisionnement sur place.

Cette situation d'urgence a également mis en lumière l'importance de se tenir prêt et de veiller à ce que des protocoles de gestion des catastrophes puissent être déclenchés aussitôt après une catastrophe majeure. Il est essentiel de s'assurer que des équipes d'intervention d'urgence soient prêtes à être déployées dans les 24 heures et pour une durée minimum de trois mois afin de garantir les capacités et de permettre la continuité. Les partenaires d'intervention rapide ont joué un rôle crucial à cet égard, en nous aidant à la fois à réaliser nos Principaux engagements pour les enfants et à développer les capacités de coordination des groupes sectoriels coordonnés par l'UNICEF.

Le bien-être du personnel est tout aussi primordial pour agir avec efficacité. On ne doit pas sous-estimer la nécessité de prendre des mesures immédiates pour mettre en place un bureau opérationnel et assurer le logement approprié du personnel, ni d'ailleurs la nécessité de prévoir des formes de soutien particulières aux membres du personnel. Dans le cas d'Haïti, c'était un défi majeur, puisque le personnel a été directement et, dans certains cas, durement, touché par la disparition d'êtres chers et la perte de biens financiers ou matériels.

Partenariats

Six mois après, l'UNICEF continue d'œuvrer chaque jour à rassembler les ministères, les institutions des Nations Unies, les ONG nationales et internationales et la société civile pour faire en sorte que les besoins des enfants et des femmes soient satisfaits.

Conformément à ses responsabilités de coordination des groupes sectoriels (*clusters*) du Comité permanent interorganisations, l'UNICEF coordonne en Haïti les partenaires des groupes sectoriels pour l'éducation (avec l'Alliance Save the Children), pour la nutrition et pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH). L'UNICEF est également le chef de file du sous-groupe sectoriel chargé de la protection de l'enfance, codirige le groupe de travail sur la violence avec le FNUAP, et le groupe de soutien psychosocial et de santé mentale avec l'OIM. De même, l'UNICEF soutient les activités du groupe sectoriel pour la santé (sous la direction de l'Organisation mondiale de la Santé) et les efforts d'autres groupes sectoriels importants comme celui chargé du relèvement rapide, sous la responsabilité du Programme des Nations Unies pour le développement.

Par ailleurs, l'UNICEF travaille en étroite collaboration avec la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et joue un rôle actif dans l'équipe de pays humanitaire. UNICEF travaille enfin directement avec plus de cinquante-cinq ONG nationales et internationales et des partenaires de mise en œuvre de la société civile.



©UNICEF/Roger LeMoigne/2010.



Eau, Hygiène et Assainissement

©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Lorsque l'eau est rare et l'assainissement perturbé, insuffisant ou inexistant, les enfants courent un risque important de contracter des maladies potentiellement mortelles comme la diarrhée, le choléra ou des infections respiratoires. Malheureusement, ces risques étaient déjà une réalité quotidienne pour 40 % des enfants haïtiens avant le tremblement de terre. Bien que l'on n'ait enregistré aucune recrudescence des maladies jusqu'à présent, la menace ne faiblit pas, en raison des conditions de vie surpeuplées et des dangers de la saison des pluies. Il est urgent d'élargir l'accès à l'eau salubre et à des installations sanitaires pour assurer la survie des enfants et préserver la santé publique.

Étapes marquantes à six mois

Le groupe sectoriel chargé de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (groupe WASH) soutient la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) dans la mise en œuvre des réponses d'urgence ciblant en priorité les 1,6 million de personnes déplacées dans des camps spontanés dans les zones touchées. En temps que chef de file du groupe sectoriel, l'UNICEF coordonne les efforts et apporte une aide financière, technique et logistique visant à réduire les risques pour la santé publique et à garantir la survie des enfants dans ce contexte d'urgence.

À ce jour, quelque 330 000 personnes reçoivent au moins cinq litres d'eau salubre par jour grâce à l'opération d'alimentation en eau de l'UNICEF et de ses partenaires, ce qui représente 25 % des efforts totaux de services destinés à 1,2 million de personnes. Pour s'assurer que les enfants bénéficient d'au moins cinq litres par jour, l'UNICEF et ses partenaires livrent chaque jour une quantité d'eau (1,66 million de litres) qui reviendrait à laisser un robinet ouvert pendant 22 semaines consécutives.

Situation avant le séisme

- ◆ Plus de quatre enfants sur dix, soit 1,7 million, sans accès à un assainissement approprié.
- ◆ Un enfant sur cinq, soit 861 000, sans accès à de l'eau salubre.
- ◆ Clivage urbain/rural : 71 % des résidents urbains et 55 % seulement des résidents ruraux avaient accès à de l'eau salubre.

Situation post-séisme

- ◆ 437 sites spontanés sont dépourvus d'installations sanitaires appropriées, ce qui aggrave les risques préexistants pour la santé publique.
- ◆ Les personnes déplacées restent dépendantes des camions-citernes d'eau; elles ne reçoivent que cinq litres d'eau par personne et par jour.

L'UNICEF et ses partenaires de mise en œuvre ont également accéléré la construction des latrines, installant plus de 9 000 latrines sur les 11 000 installées à ce jour par le groupe WASH. Cela a contribué à améliorer l'assainissement pour près de 1,6 million de personnes, soit une installation de latrines pour 145 personnes, avec toutefois des écarts marqués selon les sites, puisqu'environ 61 % des camps, petits pour la plupart, sont toujours dépourvus d'installations sanitaires adéquates. En tout, il faudrait 5 500 toilettes supplémentaires pour atteindre un rapport plus proche de 100/1, la norme fixée par le Groupe compte tenu de la densité du milieu urbain. L'UNICEF s'est engagé à soutenir directement la construction de 4 000 d'entre elles au cours des six prochains mois.

Parallèlement, l'UNICEF soutient les formations sur la promotion des principales règles d'hygiène, comme le lavage des mains au savon; ces formations sont dispensées à près de 2 200 personnes chargées de promouvoir l'hygiène et de mobiliser les communautés, qui diffuseront

ensuite le message dans les quartiers, sites et villages des différentes régions touchées. Environ 213 240 personnes ont également bénéficié de la distribution de kits d'hygiène personnelle par l'UNICEF, qui contiennent des produits de base tels que du savon, des serviettes hygiéniques, du dentifrice et une brosse à dents, du papier toilette, etc.

L'UNICEF et ses partenaires s'emploient également à équiper les écoles de points de lavage des mains, de latrines, de réserves d'eau et de savon pour que les enfants puissent mettre en pratique les messages d'hygiène. Près de 20 500 enfants bénéficient actuellement du soutien apporté par l'UNICEF à 18 écoles; il est prévu d'en atteindre 30 de plus d'ici août, puis 600 autres avant la fin de l'année, en parallèle avec la mise en place d'espaces amis des enfants.

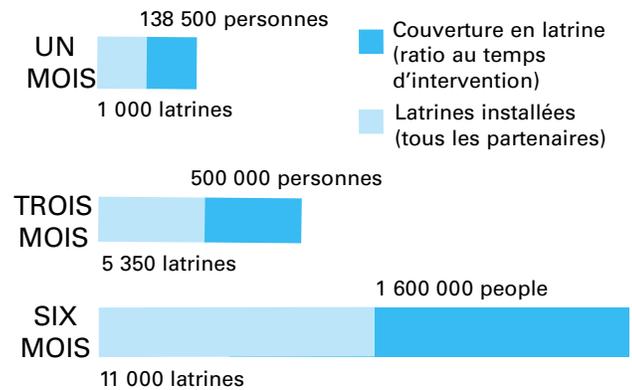
Perspectives

L'objectif pour le deuxième semestre est d'augmenter le volume d'eau de 5 à au moins 7,5 litres par jour et d'assurer un accès plus équitable entre les sites. Il est également crucial de développer des options d'assainissement sûres afin de rétablir la dignité et d'éviter la multiplication des maladies transmissibles par l'eau. Il sera important d'atteindre l'objectif de 16 500 latrines, mais des difficultés encore plus importantes sont à prévoir avec l'organisation de vidange systématique et l'entretien des installations existantes. Il sera essentiel d'exploiter les ressources du secteur privé pour passer à plus grande échelle. L'UNICEF continuera de supporter les coûts d'exploitation de quinze camions de vidange, tout en acquérant deux camions pour le parc automobile du Gouvernement.

L'engagement de l'UNICEF à améliorer l'accès à des installations d'assainissement et d'hygiène adaptées dans les écoles de tout le pays constitue une autre étape importante. Le fait de garantir dans les écoles de l'eau salubre et des installations sanitaires séparant garçons et filles contribuera également à soutenir le mouvement national pour l'éducation, au même titre que les partenariats avec le Programme alimentaire mondial (PAM) consacrés aux repas scolaires.

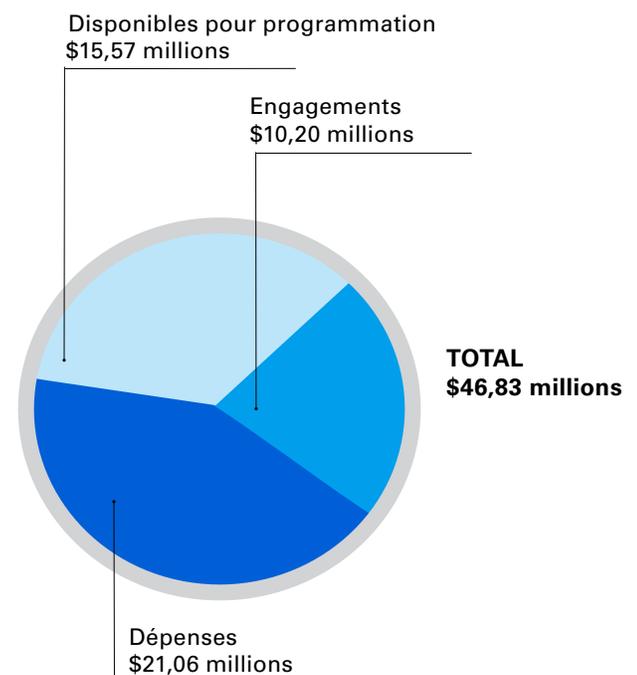
Compte tenu du grand nombre d'acteurs, le renforcement des capacités du Gouvernement à élargir, coordonner et réglementer le secteur demeure une priorité transversale, tant au niveau central qu'au niveau décentralisé. La DINEPA reçoit actuellement le soutien de six membres du personnel intégrés (quatre nationaux et deux internationaux) qui assurent la coordination avec le groupe sectoriel WASH et renforcent la gestion de l'information. Cette assistance technique, complétée par une aide financière et logistique, continuera de se développer pour répondre aux besoins humanitaires et de relance.

EXPANSION DE L'INTERVENTION



NOTE: Chiffres reflétant les résultats de tous les partenaires du groupe sectoriel. Le ratio de latrines par personne a également évolué suite à l'expansion des interventions dans un plus grand nombre de sites et en raison des mouvements de populations dans les quartiers des sites.

RÉSUMÉ FINANCIER



Indicateur	UNICEF et partenaires	Groupe sectoriel
Personnes touchées par le séisme ayant accès à une alimentation en eau salubre d'urgence (5 litres par personnes et par jour)	333 000	1,2 million
Latrines installées pour les personnes vivant dans les sites spontanés	9 000	11 000
Kits d'hygiène distribués	42 449 kits adultes	87 300 kits adultes
Enfants ayant accès à des installations WASH à l'école	20 500 enfants (programme de l'UNICEF)	

Défis

Répondre aux besoins en eau et en assainissement de cette ampleur dans des milieux urbains surpeuplés et les zones rurales touchées constitue véritablement un défi unique nécessitant une approche souple. En raison de la faible production et de la couverture réduite des réseaux urbains d'alimentation en eau, les réparations et l'aménagement urbain de l'extension seront une priorité dans les années à venir. Un grand nombre de sites ne sont tout simplement pas adaptés au forage de puits, ce qui impose les camions-citernes comme seule option viable pour l'instant. Les questions de propriété foncière compliquent également le processus de forage des puits et des latrines, puisqu'il faut obtenir l'autorisation des propriétaires.

Les questions de droits fonciers soulignent également le fait que les options durables reposent presque entièrement sur la mise en œuvre d'une stratégie solide de réinstallation, dont on attend la confirmation par le Gouvernement et les partenaires humanitaires. Faute d'une solution durable pour les communautés déplacées, les acteurs humanitaires risquent de favoriser l'implantation de nouveaux taudis urbains.

Passer à une plus grande échelle, maintenir les progrès et combler les disparités préexistantes dans la couverture des communautés épargnées par le tremblement de terre, tout cela n'est possible qu'avec l'aide de capacités gouvernementales solides. Il est toujours aussi délicat de trouver un juste équilibre entre la fourniture des services d'urgence et l'assistance technique et financière nécessaire pour renforcer les capacités de la DINEPA (surtout aux niveaux décentralisés).

De l'eau propre pour des pratiques sûres

L'apprentissage des pratiques d'hygiène de survie

Alcema Wilben, 14 ans, vit dans le camp de Pactes, à Port-au-Prince. « Nous avons tout perdu. C'est pour cela que nous vivons dans ce camp bondé ».

Aujourd'hui, le camp de Pactes héberge 1 238 personnes. Depuis le séisme du 12 janvier, la population est plus vulnérable aux maladies résultant de moyens insuffisants d'assainissement, d'un approvisionnement en eau limité et d'une mauvaise hygiène. Les maladies les plus courantes sont les maladies diarrhéiques et les infections transmises par voie fécale-orale.

« Avant de vivre dans le camp, je ne savais pas qu'il était important de se laver les mains après être allé aux toilettes. Un jour j'ai vu une femme qui tenait des posters avec des images qui montraient qu'il était important d'être propre et de se laver tout le temps les mains. A la fin de la réunion, je suis allé lui demander de quoi il s'agissait. Elle m'a expliqué qu'il était important d'être propre pour ne pas tomber malade. Maintenant, je me lave toujours les mains après être allé aux toilettes et avant de manger. Je me lave deux fois par jour, une fois le matin au réveil et une fois avant d'aller me coucher. Ma mère ne comprenait pas jusqu'à ce que je lui explique, et figurez-vous qu'à présent elle fait pareil que moi ».

L'UNICEF a pu améliorer la santé des enfants en âge d'aller à l'école en insistant auprès des populations déplacées sur la promotion de l'hygiène, du développement des aptitudes à la vie quotidienne, et l'importance de l'eau, de l'assainissement et des installations pour se laver les mains



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Alcema et ses camarades assistent à une session sur les pratiques d'hygiène sûres dans le camp de Pactes. « Se laver les mains, ça n'est pas grand chose et ça peut faire beaucoup », dit Alcema



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Protection de l'enfance

Avant le 12 janvier, les enfants d'Haïti étaient déjà confrontés à d'importantes menaces de violences, d'abus sexuels, de traite, d'exploitation et d'abandon. À présent, les risques sont décuplés puisque le tremblement de terre a exacerbé une crise préexistante en détruisant un système déjà inadéquat et insuffisant qui n'était pas en mesure de protéger les plus vulnérables. Les enfants d'Haïti se trouvent désormais au cœur d'une situation d'urgence, en termes de protection, d'une ampleur sans précédent. L'UNICEF et ses partenaires étaient déjà actifs dans la protection de l'enfance avant le séisme, et interviennent à présent de toute urgence.

Étapes marquantes à six mois

Les besoins de quelque 500 000 enfants vulnérables touchés par le séisme sont en train d'être satisfaits, l'objectif immédiat étant de restaurer un environnement protecteur et sûr pour les enfants. À cette fin, les partenaires du sous-groupe sectoriel pour la protection de l'enfance, coordonné par l'UNICEF, ont étroitement travaillé avec les autorités gouvernementales pour assurer l'augmentation constante du processus d'identification, d'enregistrement et de recherche des familles pour les enfants séparés.

L'UNICEF organise et fournit également un soutien technique à un centre d'appels opéré par *Save the Children*, lequel continue de recevoir des appels provenant de travailleurs de première ligne signalant des cas d'enfants séparés. Les partenaires du groupe sectoriel ont plus que doublé le nombre d'enfants enregistrés – de 767 en avril à 2 047, dont 337 ont été réunifiés avec leur famille, tandis que d'autres ont reçu un accompagnement pour trouver une option appropriée de prise en charge familiale, après évaluation minutieuse.

Situation avant le séisme

- ◆ 1,2 million d'enfants exposés à la violence et aux sévices.
- ◆ 225 000 « restaveks »¹ et 2 000 enfants victimes de traite à l'extérieur du pays via la République dominicaine par an².
- ◆ 50 000 enfants dans quelque 600 centres d'accueil résidentiels.

Situation post-séisme

- ◆ 1,5 million d'enfants touchés par le tremblement de terre, dont 500 000 enfants extrêmement vulnérables.
- ◆ Risques accrus de violence, d'abus sexuels, d'exploitation et de traite d'enfants.

Dans le même temps, une vigilance spéciale est requise pour veiller à ce que les enfants qui franchissent les frontières internationales ne fassent pas l'objet de trafic ou ne soient pas exposés à d'autres risques. L'UNICEF a ainsi encouragé et soutenu les autorités nationales pour qu'elles accroissent la vigilance aux frontières et à l'aéroport. À ce jour, plus de 6 000 cas d'enfants déplacés ont été évalués. Lorsque les évaluations ont confirmé un déplacement illégal, les enfants ont été rendus à leur famille ou ont bénéficié d'autres solutions de prise en charge appropriées et sûres.

Cet effort a pu être réalisé grâce à la formation de plus d'une centaine de membres du personnel de la Brigade de protection des mineurs (BPM), de l'Institut du Bien Être Social et de Recherches (IBESR), et du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST),

¹« Restavek » signifie en créole « rester avec » et désigne les enfants que l'on envoie vivre avec d'autres familles. Les enfants se retrouvent souvent employés comme domestiques non rémunérés et privés de leurs droits les plus élémentaires.

²Le nombre d'enfants victimes de trafic interne n'a pas été attesté.

une formation qui s'est concentrée sur la prévention de la traite d'enfants et d'autres formes de violences et s'est accompagnée d'une formation pratique à la prise en charge. Les sessions se sont également concentrées sur les violences sexuelles, qui sont préoccupantes dans les camps, en particulier la nuit. L'UNICEF a travaillé avec ses partenaires pour développer et diffuser des informations pratiques aux travailleurs de première ligne, afin de veiller à ce que les rescapés puissent obtenir les bons services au bon moment. Une soixantaine de partenaires locaux ont été formés à la prévention des violences sexuelles à Port-au-Prince, et les efforts ont été élargis dans six des dix départements du pays, y compris dans les zones frontalières où la traite et l'exploitation sexuelle sont particulièrement problématiques. De grands efforts ont également été entrepris pour accroître la sensibilisation à la situation des enfants et des femmes, au moyen de messages radiophoniques diffusés en créole auprès de trois millions d'habitants et insistant sur les risques et les réponses appropriées.

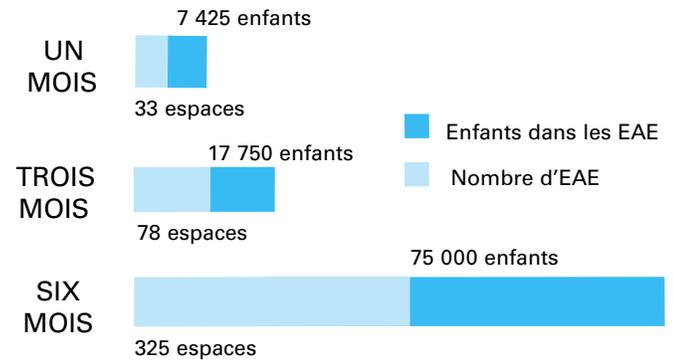
Un autre volet de l'effort consiste à étendre le réseau des espaces amis des enfants (EAE), conçus pour offrir aux enfants et aux adolescents un lieu sûr pour participer à des activités récréatives et pour pouvoir bénéficier d'un soutien psychosocial plus ciblé. Plus de 62 800 enfants et jeunes, dont 37 % de filles, ont accès à 225 espaces amis des enfants soutenus par l'UNICEF, à Port-au-Prince et à l'extérieur. L'UNICEF autonomise également les jeunes au moyen d'activités d'apprentissage des aptitudes à la vie quotidienne et de promotion de la prévention du VIH/SIDA.

Perspectives

Veiller à ce que les enfants séparés soient enregistrés, mis en relation avec des services de recherche des familles et rendus à leur famille lorsque cela est possible est un objectif commun à l'UNICEF, au Gouvernement haïtien et à toutes les parties prenantes de la protection de l'enfance. Le but reste de renforcer les mécanismes gouvernementaux et communautaires de protection de l'enfance, afin que les enfants soient mieux protégés contre la violence, les sévices et l'exploitation, surtout dans les camps de déplacés. Relier les familles ayant recueilli des enfants de proches à des moyens de subsistance est une autre priorité, car les mécanismes de prise en charge se délitent.

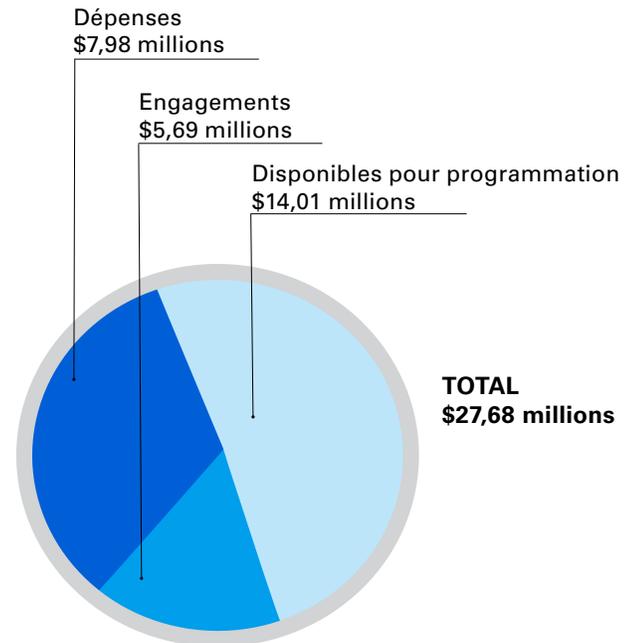
Le surcroît d'attention dont les enfants d'Haïti font l'objet offre également l'occasion de s'attaquer aux grands problèmes systémiques qui touchent les enfants du pays, mais aussi de développer et d'articuler une stratégie complète de protection des enfants à long terme.

EXPANSION DE L'INTERVENTION



NOTE: Chiffres reflétant les résultats de tous les partenaires du groupe sectoriel.

RÉSUMÉ FINANCIER



Indicateur	UNICEF et partenaires	Groupe sectoriel
Enfants séparés et/ou non accompagnés enregistrés	2047 (UNICEF et partenaires)	
Enfants réunifiés avec leur famille	337 (UNICEF et partenaires)	
Enfants bénéficiant des espaces amis des enfants	62 800 enfants dans 225 espaces	89 375 enfants dans 325 espaces
Formation à la prévention des violences sexuelles et mécanismes d'accès aux services	Développement et diffusion de matériels de formation et sur l'accès aux services	Plus de 100 policiers et membres de l'IBESR formés

¹ Sur la base d'une moyenne de 275 enfants par Espace Ami des Enfants

Défis

Les familles sont actuellement confrontées à d'énormes difficultés et il existe un risque de deuxième séparation d'avec les parents et les personnes à charge, en particulier pour les enfants vivant dans des foyers pauvres et déplacés si la situation sociale et économique perdure. La séparation peut accroître le risque d'exposition aux sévices et à l'exploitation, ce qui pourrait avoir des répercussions irréversibles sur leur développement physique, social et cognitif. C'est donc le bien-être de toute une génération d'enfants qui est en jeu.

Alors que les opérations humanitaires se poursuivent, le principal défi et la priorité absolue pour les mois à venir constituent à passer à grande échelle. Il est impératif d'augmenter la couverture des régions où les enfants sont les plus vulnérables, grâce à davantage d'espaces amis des enfants, afin d'assurer la prévention et la protection au niveau communautaire. Des efforts soutenus sont nécessaires pour étendre l'enregistrement et la prise en charge des enfants séparés et des enfants qui ne bénéficiaient déjà pas d'une prise en charge avant le tremblement de terre.

Un autre défi systémique est que seuls 30 % environ des enfants d'Haïti sont enregistrés à la naissance. Ne pas disposer d'un certificat de naissance constitue presque toujours une barrière à la reconnaissance des droits élémentaires des enfants. Par conséquent, élargir l'enregistrement des naissances à tous les enfants, y compris dans les zones rurales difficiles à atteindre, est une priorité pour surmonter le défi qui affecte les enfants haïtiens depuis bien des générations.

Des environnements protecteurs Un lieu pour les enfants et les familles

Les espaces adaptés aux enfants proposent un environnement sûr et protecteur pour les enfants au lendemain du séisme qui a eu lieu le 12 janvier. L'UNICEF et l'un de ses partenaires, l'Initiative de Développement des Jeunes en dehors du Milieu Scolaire (IDEJEN), ont créé plusieurs refuges pour les enfants dans la capitale haïtienne.

Yglesias, 5 ans, et sa mère Yolette se sont rendus dans un camp pour personnes déplacées de la Place St. Pierre le 12 janvier au soir, leur maison ayant été détruite par le séisme. Yolette, mère célibataire, possédait un petit commerce de vente de riz dans le voisinage, mais désormais elle ne dispose plus des ressources nécessaires pour élever son enfant.

« Je n'ai pas les moyens d'acheter l'uniforme ni les fournitures scolaires requis dans une école normale » raconte-t-elle. « Je suis tombée par hasard sur l'un des conseillers d'IDEJEN alors qu'il était en train d'encourager des parents du camp à envoyer leurs enfants dans l'espace 'ami des enfants', à 200 mètres de là ».

Au centre, Yglesias et les autres enfants reçoivent de l'eau potable ainsi qu'un repas par jour. « Mon fils peut manger un repas digne de ce nom. Des conseillers formés prennent soin de lui et l'aident à gérer ses cauchemars réguliers liés au séisme. J'aime le voir heureux avec un comportement 'normal' lorsqu'il est avec les autres enfants »



©UNICEF/Jill Van den Brule/2010.

« Yglesias est en sécurité et je ne m'inquiète pas pour lui », confie Yolette. Les voici tous les deux à l'extérieur de l'espace adapté aux enfants. IDEJEN fonctionne avec l'appui de l'UNICEF.

Le point sur les enfants sans prise en charge parentale



©UNICEF/Roger LeMoynes/2010.

Avant le séisme

Les estimations avant le séisme indiquent que 50 000 enfants vivaient en institution, certains avec un ou deux parents, d'autres sans. Les enfants étaient en fait placés dans ces institutions pour des raisons socioéconomiques complexes. L'UNICEF travaillait avec le Gouvernement haïtien et d'autres partenaires pour améliorer les normes dans ces centres et veiller à ce que d'autres options de prise en charge soient attentivement envisagées dans le meilleur intérêt de l'enfant. L'option la plus souhaitable est de réunir les enfants et leurs parents, et nous devons soutenir les familles pour qu'elles puissent garder et s'occuper de leurs enfants. Lorsque cela n'est pas possible, d'autres solutions familiales dans l'environnement de l'enfant (par exemple habiter avec d'autres membres de la famille ou une famille connue de l'enfant) peuvent être envisagées, sous forme de tutelle légale ou d'adoption nationale. Lorsqu'une telle prise en charge n'est pas possible, un processus sécurisé d'adoption internationale peut alors être une solution.

Cependant, Haïti n'est pas encore partie à la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, qui vise à protéger les enfants contre les risques d'adoption illégale, irrégulière, prématurée ou mal préparée. Les garde-fous appropriés ne sont donc pas toujours en place.

Après le séisme

Le tremblement de terre a apporté un nouvel éclairage sur ces défis et les a multipliés. Dans le même temps, les infrastructures déjà insuffisantes ont été encore affaiblies. Les options sous-réglementées en matière de prise en charge alternative et de prise en charge permanente ont été sérieusement remises en cause, tandis que les acteurs de la protection de l'enfance, qui manquent de ressources, étaient confrontés à des besoins criants.

Constatant l'ampleur du désastre, des personnes du monde entier ont exprimé leur désir d'adopter un enfant haïtien. Lorsque l'adoption internationale avait été validée avant le séisme, il était clair qu'accélérer le départ de ces enfants serait bénéfique, et le processus a donc été accéléré. En cas de doute sur la régularité du processus, la prudence était de mise et des actions correctives ont été prises pour rendre les enfants à leur famille, les envoyer dans une famille qu'ils connaissaient ou dans des institutions, selon les cas.

Un nombre encore inconnu d'enfants ont perdu un ou deux parents. Beaucoup ont été recueillis par la famille élargie ou une famille connue des enfants. D'autres sont placés dans des institutions réglementées, pendant que le processus de recherche et de réunification se poursuit. Un effort interinstitutions soutenant le Gouvernement a aidé à enregistrer et réunir les enfants, tandis qu'un processus national d'enregistrement civil est également lancé pour fournir des documents à tous les enfants, avec l'appui de l'Organisation des États américains (OEA). L'enregistrement sera effectué à plus grande échelle dans les camps d'habitat spontané, afin d'identifier les enfants recueillis par d'autres membres de la famille ou par des familles connues des enfants, d'officialiser ainsi leur état civil et de lutter contre le risque de seconde séparation. L'enregistrement inclura également tous les enfants vivant en institution, et des équipes se concentreront sur les normes minimales de prise en charge et de suivi pour les cas individuels particuliers.

L'UNICEF est également en train de consolider son partenariat avec le Ministère des Affaires sociales et la police nationale d'Haïti, afin de renforcer leur capacité de protection des enfants, de développer les normes et procédures, d'améliorer les conditions dans les institutions et d'assurer que les autres options de prise en charge tiennent compte du meilleur intérêt de l'enfant. Récemment, le Gouvernement haïtien a également fait un premier pas pour améliorer la protection de l'enfance et les procédures d'adoption internationale, afin d'adhérer à la Convention de La Haye. L'UNICEF apportera son soutien à tous les stades de ce processus.

Le meilleur intérêt de l'enfant doit prévaloir à chaque instant.



Éducation

©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Il reste une immense soif d'apprentissage en Haïti, une forte priorité étant placée sur l'éducation des enfants – mais pour les Haïtiens, six mois après le drame, celle-ci ne vient qu'en second lieu après l'impératif de retrouver leurs moyens de subsistance. Toutefois, moins de la moitié des enfants d'âge scolaire allaient à l'école avant le séisme du 12 janvier et ils sont encore moins nombreux à être retournés en classe après le tremblement de terre.

Étapes marquantes à six mois

Depuis janvier, l'UNICEF et Save the Children, en tant que chefs de file du groupe sectoriel pour l'éducation, ont travaillé avec le Ministère de l'Éducation et un certain nombre de partenaires pour venir en aide à une part estimée à 80 % des 4 992¹ écoles touchées par le séisme, en procédant à des activités de déblaiement, de création de classes temporaires, de distribution de fournitures de base et de soutien aux enseignants.

Environ 80 % des écoles de Port-au-Prince et 100 % des écoles de Petit-Goave, de Grand-Goave et de Jacmel ont rouvert, la plupart dans des structures provisoires. Le frein majeur à la reconstruction des écoles est le déblaiement des décombres. Le groupe sectoriel pour le logement estime que la quantité totale de décombres s'élève à 20 millions de mètres cubes – soit l'équivalent de huit grandes pyramides – et au rythme actuel des travaux, six ans pourraient être nécessaires pour tout déblayer.

À l'heure actuelle, sur les 3 978 écoles endommagées ou détruites, environ 40 % ont été déblayées par les communautés, tandis qu'au moins 200 ont été déblayées par les partenaires du groupe sectoriel pour

Situation avant le séisme

- ◆ Moins de la moitié des enfants d'âge scolaire allaient à l'école.
- ◆ 20 % des enfants fréquentaient l'école publique, soit seulement 8 % de toutes les écoles.
- ◆ 22 000 écoles dans tout le pays.

Situation post-séisme

- ◆ Plus de 2,5 millions d'enfants ont subi une interruption de leur scolarité.
- ◆ 4 992 écoles touchées, dont 3 978 endommagées ou détruites.
- ◆ 55 793 membres du personnel éducatif touchés.

l'éducation, notamment les forces de la MINUSTAH, dont l'effort s'est concentré sur les grandes écoles publiques.

De nombreuses écoles ont également constaté une baisse alarmante des inscriptions, dans un contexte où seuls quatre enfants sur dix environ étaient scolarisés avant le séisme. À Léogane, l'une des régions les plus touchées, moins de 50 % des enfants sont retournés à l'école après le séisme. Les enseignants sont également absents, car nombre d'entre eux font partie des déplacés et ne disposent pas des moyens de poursuivre leur travail.

Compte tenu de l'interruption des systèmes de gestion de l'information du ministère, les estimations d'ensemble sur le nombre d'élèves et d'enseignants revenus à l'école ne sont toujours pas disponibles. Une évaluation complète est en cours dans les régions

¹Une école touchée a été soit détruite, endommagée ou a des problèmes d'ordre non-structurels empêchant sa réouverture (comme par exemple la mort de personnels éducatif).

touchées, l'UNICEF appuyant la formation des inspecteurs et les efforts de coordination. Une vue d'ensemble plus détaillée des inscriptions devrait être confirmée dans les semaines à venir.

Comme les écoles du pays ont fermé après le séisme et n'ont commencé à rouvrir qu'en avril, l'UNICEF a également aidé le Ministère de l'Éducation à élaborer un programme adapté pour un second semestre condensé, afin que les enfants n'aient pas à redoubler. L'UNICEF et ses partenaires forment les enseignants à ce programme et ont ajouté un module pour augmenter les compétences de ceux-ci en soutien psychosocial des enfants. Environ 2 300 enseignants et 3 000 personnels éducatifs ont déjà été formés et 30 000 autres devraient l'être d'ici à la fin de l'année.

La réouverture de nombreuses écoles a été en grande partie rendue possible par la distribution, par l'UNICEF, de 1 297 tentes pour 225 écoles temporaires. Le nombre de ces tentes a été multiplié par dix depuis le premier mois, et 2 000 autres devraient être distribuées. Ceci reste cependant une mesure provisoire qui ne remplacera pas de manière adéquate une école primaire en dur. Soucieux du long terme, l'UNICEF soutient une équipe d'ingénieurs en construction pour collaborer avec leurs homologues gouvernementaux et accélérer la construction d'écoles semi-permanentes et permanentes.

Il est aussi important de veiller à ce que les écoles soient équipées d'installations appropriées d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour les enfants. À ce jour, les équipes WASH de l'UNICEF ont amélioré les installations de 18 écoles et confirmé que 29 autres devraient l'être d'ici août, le projet étant d'optimiser les partenariats pour atteindre 600 écoles prioritaires durant la prochaine année scolaire, et en travaillant également avec le Programme alimentaire mondial sur l'extension des repas scolaires.

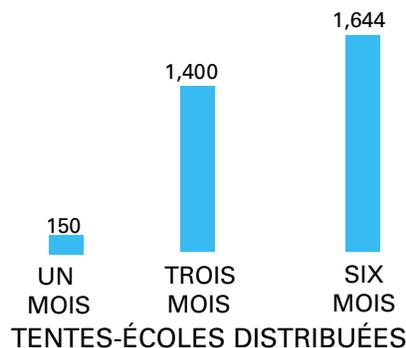
Pour encourager les inscriptions et l'assiduité, 185 616 enfants en âge d'être scolarisés ont reçu du matériel éducatif de base (sur 500 000 élèves soutenus par le groupe sectoriel pour l'éducation), tandis que 45 520 enfants de maternelle ont reçu du matériel pédagogique et récréatif dans le cadre de la distribution de kits de développement de la petite enfance.

Perspectives

Le Plan de développement et de reconstruction national d'Haïti donne la priorité à l'éducation comme un élément clé de l'autonomisation, de l'éradication de la pauvreté et de la transformation globale du pays.

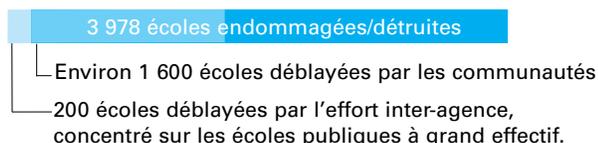
Conscient du pouvoir de l'éducation, l'UNICEF s'est engagé à soutenir le Gouvernement, les groupes de la société civile et les communautés de tout le pays afin d'obtenir un mouvement national pour l'éducation le plus inclusif et le plus large possible. L'une des plus grandes

EXPANSION DE L'INTERVENTION

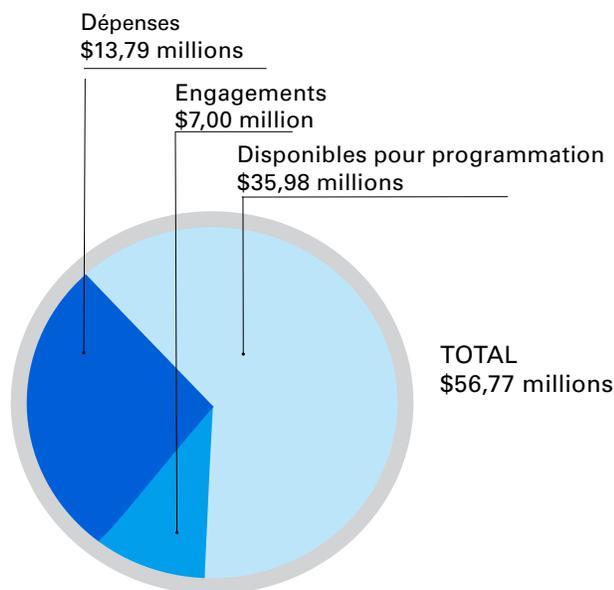


NOTE: Chiffres reflétant les résultats de tous les partenaires dans le groupe sectoriel.

DÉBLAIEMENT DANS LES ÉCOLES



RÉSUMÉ FINANCIER



Indicateur	UNICEF et partenaires	Groupe sectoriel
Enfants disposant de matériel pédagogique	185 616	500 997
Écoles temporaires établies (tentes-écoles)	225 (1 297 tentes distribuées)	1 664 tentes distribuées
Enfants bénéficiant d'opportunité de développement de la petite enfance	45,520	53,000
Personnel éducatif formé	2 300 enseignants et 3 000 personnels éducatifs (tous soutenus par l'UNICEF et focalisés sur le soutien psychosocial, les aptitudes à la vie quotidienne, la réduction des risques de catastrophe et le programme scolaire adapté)	

forces de l'UNICEF dans ce domaine est son aptitude à mobiliser les parties prenantes autour d'un objectif commun. L'UNICEF va continuer de jouer un rôle catalyseur pour rassembler les partenaires à tous les niveaux (communautaire, national et international) afin de planifier et de mener à bien la reconstruction et l'expansion du système scolaire en Haïti.

Il est évident que la seule manière efficace d'amener les résultats à l'échelle et d'accompagner les progrès est de développer les capacités du Ministère de l'Éducation à tous les niveaux, pour coordonner, réglementer et optimiser les ressources des acteurs, tant publics que non-publics, et assurer l'expansion du système. L'UNICEF, l'UNESCO, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, l'USAID, la Commission européenne, le Canada et d'autres partenaires du développement harmonisent ainsi leur soutien à long terme et leurs efforts de développement des capacités par l'intermédiaire du groupe de travail sectoriel chargé de l'éducation. En coordination avec les parties prenantes de ce forum, l'UNICEF fournit également une assistance technique au ministère et va intégrer du personnel au sein des structures gouvernementales, en plus de l'assistance financière et logistique actuelle destinée à restaurer le fonctionnement des bureaux de district et du ministère central (l'UNICEF a ainsi fourni huit bureaux préfabriqués et une panoplie de fournitures et d'équipements suite à la destruction du bâtiment abritant le ministère). L'UNICEF va également suivre et s'efforcer d'appuyer le travail de la Commission présidentielle sur l'éducation, nouvellement créée.

Le soutien de l'UNICEF au Gouvernement et aux communautés se poursuivra durant l'année à venir et répondra également au besoin de réduire les frais de scolarité, dans un contexte où 90 % des écoles sont payantes et non-publics. Cela nécessitera aussi une consolidation et une harmonisation des normes et des programmes, ainsi que des efforts pour améliorer les salaires et les incitations des enseignants et du personnel éducatif.

Défis

Accélérer le déblaiement des sites, identifier des solutions de relogement des familles déplacées qui occupent les écoles et activer la construction des écoles pour que les classes soient disponibles avant la prochaine année scolaire sont autant de défis que de priorités.

La gestion de l'information est ensuite un autre défi, car les registres du Gouvernement ont été perdus dans le séisme et les systèmes de collecte des données ont été détruits. La coordination et la hiérarchisation des interventions sont donc difficiles, et la remise en route du système éducatif exigera le développement de meilleurs systèmes d'information, ce qui explique pourquoi l'UNICEF soutient la cession de la base de données du groupe sectoriel pour l'éducation au Ministère de l'Éducation.

Tous ces efforts dépendent cependant de la confirmation d'une stratégie de réinstallation à long terme pour les personnes déplacées – puisque la reconstruction dans les lieux actuels d'implantation spontanée pourrait, involontairement, enraciner les communautés dans des zones inadaptées à l'habitation à long terme; de nombreux quartiers où se situent d'anciennes écoles font donc actuellement l'objet d'un redécoupage dans le but d'améliorer la planification urbaine. Les questions d'espace dans la capitale – et de propriété foncière dans toutes les régions – influencent la prise de décision.



Une foule d'enfants chante l'hymne national avant le début de la classe, durant l'assemblée matinale dans une école de la ville de Jacmel.



La voix des enfants pour la reconstruction

Chaque enfant a le droit de donner son avis sur les sujets qui ont des répercussions sur sa vie ainsi que sur le développement de sa communauté et de sa nation. Il s'agit toutefois plus que d'un droit : leur participation relève du bon sens. Lorsque les enfants sont considérés comme des sources d'énergie, d'imagination et de vision, les jeunes gens s'épanouissent et il en va de même pour leurs communautés.

Reconnaissant le pouvoir des jeunes à inspirer et catalyser le changement, l'UNICEF et ses partenaires ont mis en place un processus afin de rassembler les points de vue et aspirations des enfants pour la reconstruction et la transformation d'Haïti. Plus de 7 000 enfants ont contribué à ce processus, qui a duré une semaine. La veille de l'événement, la Première Dame d'Haïti, Madame Élisabeth Préval, est venue écouter un groupe de 100 enfants expliquer comment intégrer leurs préoccupations, espoirs et rêves au processus de planification.

Christanaille, 16 ans, de Port-au-Prince, a très bien résumé les ambitions considérables des enfants d'Haïti aujourd'hui : « Je pense qu'il faut écouter les enfants parce que, comme nous disons en créole *Timoun jodi a granmoun demen* [les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain]. Moi, je rêve d'un changement total pour Haïti... ».

D'une manière générale, les enfants ont revendiqué leur droit d'être entendus et ont insisté sur l'importance de l'éducation, des soins de santé et des autres services sociaux dans le nouveau Haïti. Les enfants ne se sont pas contentés de déclarations, ils ont également planifié des activités de suivi pour leurs clubs, écoles, églises, familles et communautés, se comportant ainsi comme de véritables agents du changement.

Certaines propositions envisageaient également des méthodes simples pour l'amélioration de la sécurité dans les camps, comme l'installation de lumière en dehors des latrines pour que les filles se sentent plus en sécurité la nuit. Nombreuses aussi ont été les suggestions pour encourager les enfants à aller à l'école.

CONSTRUCTION D'ÉCOLES

Reconstruire de meilleures écoles pour un avenir meilleur

Comme l'on estime que le séisme a détruit ou endommagé 3 978 écoles, l'une des priorités de l'UNICEF est de soutenir la reconstruction. Celle-ci se fera en trois phases :

Écoles temporaires : jusqu'à présent, l'UNICEF a soutenu l'établissement de 225 écoles temporaires. En général, ces écoles se composent de deux grandes tentes (72 m²) et d'une troisième plus petite (42 m²) pouvant accueillir environ 280 élèves, et situées près d'installations d'eau et d'assainissement adaptées aux besoins des enfants. Lorsque cela n'était pas possible, l'UNICEF a équipé les écoles d'installations WASH, jusqu'à présent dans 18 écoles, et davantage en cours d'équipement.

Écoles semi-permanentes : les écoles temporaires seront transformées en structures semi-permanentes antisismiques. Celles-ci seront construites sur des fondations en béton, des tubes d'acier renforceront les murs des tentes et le toit sera en acier. Deux écoles pilotes seront construites d'ici à mi-juillet, suivies d'autres avant la prochaine rentrée scolaire.

Écoles permanentes : les bâtiments des écoles permanentes antisismiques et amies des enfants seront construits sur les fondations en béton existantes, dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Éducation, l'UNICEF et ses partenaires. Une consultation a été menée auprès d'une trentaine d'enfants pour savoir quel type d'école ils aimeraient avoir et à quoi ressemblerait leur école idéale. La conception respectera également la culture et les traditions haïtiennes et sera élaborée grâce à la participation des architectes haïtiens, recrutés par concours.



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Nutrition

En dépit du stress provoqué par les déplacements de population, la situation nutritionnelle des enfants reste relativement stable et les niveaux de malnutrition aiguë globale au-dessous des seuils d'urgence. Cependant le séisme a aggravé une situation dans laquelle un enfant de moins de cinq ans sur trois souffrait déjà de dénutrition chronique. Prévenir la détérioration de cette situation reste une priorité essentielle, de même que les efforts déployés pour s'attaquer aux racines de la malnutrition et pour améliorer son traitement au niveau communautaire.

Étapes marquantes à six mois

Immédiatement après le tremblement de terre, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont collaboré avec leurs partenaires des ONG nationales et internationales pour éviter une détérioration de la situation nutritionnelle des enfants en procédant à une distribution d'aide alimentaire couvrant toutes les zones touchées par le séisme, à Port-au-Prince comme à l'extérieur de la capitale. A l'échéance de six mois, plus de 550 000 enfants de moins de cinq ans et de femmes enceintes et allaitantes avaient bénéficié de la distribution d'aliments complémentaires prêts-à-consommer; 186 000 enfants âgés de 9 mois à 7 ans ont aussi reçu un supplément en vitamine A dans le cadre des campagnes actuelles de vaccination.

Ces efforts ont contribué à la stabilisation de la situation - mais l'UNICEF et ses partenaires estiment qu'approximativement 65 000 enfants victimes de malnutrition aiguë ont toujours besoin d'une aide nutritionnelle ciblée, 15 000 d'entre eux souffrant de malnutrition sévère. À ce jour dans les zones sinistrées, 2 000 enfants de moins de cinq ans souffrant de

Situation avant le séisme

- ◆ Malnutrition aiguë globale : 4,5 %, malnutrition aiguë sévère : 0,8 %.
- ◆ Population totale souffrant d'insécurité alimentaire : plus de 1,8 million de personnes.
- ◆ Allaitement exclusif au sein des nourrissons de moins de six mois : 41 % seulement.

Situation post-séisme

- ◆ Pas d'aggravation des taux de malnutrition aiguë signalée jusqu'à présent. On estime à 65 000 le nombre d'enfants ayant besoin d'aide nutritionnelle.
- ◆ Un total de 52 % des ménages souffrent d'insécurité alimentaire sans les zones touchées par le séisme.

malnutrition sévère ont reçu un traitement. Les enfants touchés par la malnutrition sévère qui souffrent de complications médicales sont soignés dans 28 « centres de stabilisation » où ils reçoivent des aliments thérapeutiques et des soins médicaux spéciaux. Les enfants ne souffrant pas de complications médicales sont aiguillés vers l'un des 126 programmes ambulatoires d'alimentation thérapeutique. Dans les deux cas, l'UNICEF approvisionne ses partenaires en produits alimentaires et en équipement et leur fournit une aide financière et technique.

Environ 23 000 mères et leurs bébés ont aussi été assistés par le biais d'un réseau de 107 « tentes amies des bébés » où les femmes peuvent obtenir des conseils sur la bonne manière de nourrir les nourrissons et les jeunes enfants, par exemple l'allaitement au sein exclusivement au cours des six premiers mois. L'UNICEF et ses principaux partenaires ont étroitement collaboré pour identifier

les cas spéciaux où des enfants ne peuvent pas être nourris au sein afin de fournir une aide ciblée et qualifiée; environ 3 000 de ces bébés pour lesquels l'allaitement au sein n'est pas possible ont été nourris avec des substituts de lait maternel prêts à l'emploi dans ces tentes où des travailleurs qualifiés prodiguent aussi des conseils sur la manière d'utiliser ces produits et de nourrir leurs enfants.

Globalement, l'UNICEF continue aussi à apporter son aide à l'Unité de coordination nationale du programme de nutrition du Ministère de la santé, en tant que chef de file du groupe sectoriel sur la nutrition cible au total 1 326 920 enfants et femmes directement touchés par le tremblement de terre.

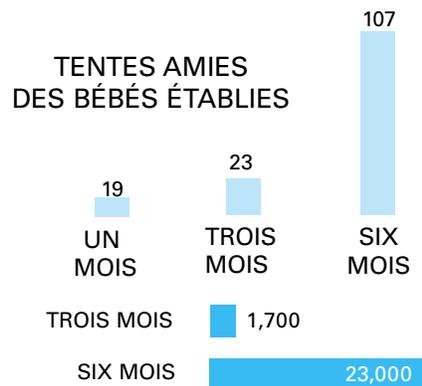
Perspectives

Afin de renforcer les capacités de prévention et de traitement de la malnutrition des autorités gouvernementales, des ONG et des communautés, environ 200 professionnels de la santé et 300 agents de santé communautaires sont en train d'être ciblés pour recevoir cette année une formation à la gestion de la malnutrition aiguë au niveau communautaire et aux bonnes méthodes pour nourrir les nourrissons et les jeunes enfants. Au total, au moins 150 « tentes pour bébés » devraient être installées au profit d'environ 35 500 mères et enfants. L'UNICEF étudie également la possibilité de promouvoir des aliments complémentaires adaptés au contexte haïtien pour les enfants de 0 à 24 mois et de lier ses efforts aux initiatives concernant les moyens d'existence et la sécurité alimentaires des ménages qui sont menées par ses partenaires.

L'UNICEF s'assurera que les nourrissons privés des soins de leurs parents pourront continuer à être pris en charge de manière adaptée, y compris en ce qui concerne une manière alternative de les nourrir; l'organisation travaillera en collaboration avec le ministère de la Santé et la Brigade de la protection des mineurs haïtiens pour mettre au point une stratégie de protection adaptée aux bébés qui tienne compte des besoins nutritionnels spécifiques de ces enfants.

Étant donné que 61 % des enfants de moins de cinq ans et 50 % des femmes enceintes souffraient d'anémie avant le séisme, l'UNICEF interviendra également sur la question des carences en micronutriments en procédant à une distribution générale et systématique de suppléments de ce type. À la fin de l'année, la distribution de suppléments de vitamine A planifiée aura bénéficié à au moins 253 000 enfants âgés de 9 mois à 7 ans et elle sera combinée avec la distribution de suppléments en micronutriments à 356 250 enfants âgés de 6 à 59 mois et à 192 000 femmes enceintes et allaitantes.

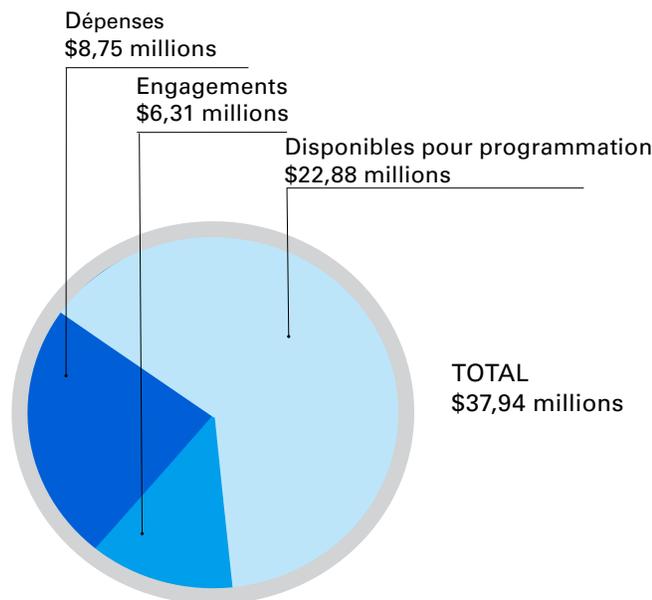
EXPANSION DE L'INTERVENTION



MÈRES ET BÉBÉS ACCUEILLIS ENSEMBLE

NOTE: Chiffres reflétant les résultats de tous les partenaires dans le groupe sectoriel. La priorité des premiers 90 jours a été le traitement des cas avérés de malnutrition aiguë. L'expansion du nombre des tentes offrant des services préventifs s'est donc accélérée après le seuil des trois premiers mois.

RÉSUMÉ FINANCIER



Indicateur	UNICEF et partenaires	Groupe sectoriel
Tentes Amies des Bébés	82	107
Enfants de moins de 12 mois non allaités au sein recevant une aide alimentaire	3 000 (UNICEF et partenaires)	
Enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes et allaitantes ayant bénéficié de la distribution d'aide alimentaire	550 000 (UNICEF et partenaires)	
Enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère qui reçoivent un traitement dans les zones sinistrées	2 000 (UNICEF et partenaires)	



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Sabrina, 5 mois, et sa tante Béatrice dans l'une des tentes pour bébés appuyées par l'UNICEF à Port-au-Prince.

Défis

Le manque de personnel qualifié, d'équipements et de protocoles de traitement harmonisés et bien appropriés restent des contraintes importantes qui soulignent la nécessité d'un développement des capacités et du renforcement global des dispositifs en place dans le secteur de la nutrition.

Il est important de comprendre qu'une fois qu'un jeune enfant commence à souffrir de dénutrition, les dommages causés sont irréversibles. Si l'on ne lutte pas avec énergie contre la forte prévalence de la malnutrition, les enfants continueront à mourir et de voir leurs facultés diminuées en grandissant. Le combat contre la malnutrition est par conséquent une question de survie et de développement équilibré pour les enfants d'Haïti et demeure une des principales priorités de l'UNICEF. Le défi est donc d'assurer la mise en place de moyens de sauver des vies tout en garantissant l'appropriation de ces programmes par le pays et leur viabilité grâce à un développement des capacités locales.

Pour Sabrina, un départ en bonne santé dans la vie

Des tentes pour les bébés offrent un appui et un approvisionnement vitaux aux bébés ayant perdu leur mère

Dans la chaleur matinale, les bébés dorment sur des matelas sous une tente ouverte. Les agents de la nutrition déclament : « Nous sommes des femmes haïtiennes, nous élevons des bébés en bonne santé. Nous les allaitons jusqu'à deux ans. Nous ne leur donnons aucun autre aliment jusqu'à leurs six mois ».

La tente pour bébés, gérée par des ONG avec l'appui de l'UNICEF, aide environ 300 mères et bébés sur un principe de rotation. Dix des bébés ont perdu leur mère et sont amenés par des femmes de la famille.

Sabrina Michel, cinq mois, marque par sa vivacité. Elle est née peu après le séisme. Sa mère est décédée deux jours plus tard. Aujourd'hui, c'est sa tante maternelle qui l'élève, Béatrice Terane, une mère célibataire avec un enfant de cinq ans.

Béatrice est soulagée que la tente pour les bébés fournisse du lait maternisé pour Sabrina. Mauviette Raphael, responsable de la nutrition dans le camp, se souvient de la première fois qu'elle a rencontré Sabrina et sa tante : « elle donnait des aliments solides au bébé ». Béatrice a perdu sa maison dans le séisme. Elle ne peut pas travailler parce qu'elle veut s'occuper de Sabrina. « Maintenant, je n'arrive pas à imaginer que je puisse me séparer d'elle », confie-t-elle.



Santé

©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

À ce jour les épidémies ont été évitées, ce qui n'est pas rien si on considère les difficultés d'assurer l'assainissement de camps surpeuplés et les dommages causés à un système de santé déjà très insuffisant. Malgré cela, les risques encourus par les enfants restent élevés et l'élargissement des services de vaccination et de soins de santé préventifs reste une priorité. Le travail humanitaire accompli aujourd'hui doit s'accompagner d'efforts pour remettre le système de santé sur les rails pour demain.

Étapes marquantes à six mois

En tant que partenaire au sein du groupe sectoriel Santé coordonné par l'OMS, l'UNICEF s'est efforcé de surmonter de graves problèmes logistiques pour pouvoir fournir les vaccins et les équipements de la chaîne du froid nécessaires aux vaccinations d'urgence. La vaste étendue des camps qui abritent une population fluctuante rend cette opération complexe, mais ces efforts se sont à présent accélérés et plus de 228 000 enfants ont été vaccinés dans 727 camps et ont également reçu des suppléments de vitamine A et des vermifuges. Au mois de mai, la Semaine de la vaccination pour les Amériques a permis de vacciner 47 600 enfants de moins de cinq ans en plus dans les zones frontalières; une nouvelle campagne est par ailleurs lancée en juillet pour améliorer la couverture vaccinale au niveau national.

Les besoins sanitaires de quelques 1 770 000 personnes sont également couverts par la distribution de 177 trousse d'urgence qui contiennent les médicaments essentiels nécessaires pour combattre les maladies qui causent le plus de décès chez les enfants, comme la diarrhée et la pneumonie. Une seule trousse peut aussi

Situation avant le séisme

- ◆ Taux de mortalité des moins de cinq ans le plus élevé de la région : 78 décès pour 1 000 naissances vivantes.
- ◆ Taux de mortalité maternelle le plus élevé de la région : 670 décès pour 100 000 naissances vivantes.
- ◆ Seulement 58 % des enfants vaccinés contre la rougeole.

Situation post-séisme

- ◆ 900 000 enfants font face à des risques de maladies aggravés liés aux déplacements de population.
- ◆ 22 % des équipements du système de santé ont été endommagés ou détruits, dans les trois régions les plus sinistrées, 30 hôpitaux sur 49 ont besoin d'être reconstruits.

permettre de traiter le paludisme chez 1 000 enfants; l'UNICEF a également lancé la distribution de 400 000 moustiquaires durables traitées à l'insecticide à 200 000 ménages pour prévenir le paludisme.

En collaboration avec ses partenaires sur le terrain, l'UNICEF concentre aussi son action sur les besoins sanitaires d'urgence des femmes enceintes et a distribué 24 trousse obstétriques d'urgence qui aideront à fournir des soins cruciaux aux femmes dont l'accouchement s'accompagne de complications. Chaque trousse contient les médicaments et le nécessaire pour assurer 50 accouchements en toute sécurité. D'autres trousse ont été distribuées pour couvrir les besoins de 11 050 mères qui accouchent sans complications. Simultanément, les services de prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant (PTME) ont été rapidement rétablis après le séisme pour permettre à toutes les femmes qui recevaient auparavant le traitement de continuer d'avoir

accès à ces soins.

L'UNICEF a aussi apporté sa contribution à la reconstruction de l'École nationale des infirmières de Port-au-Prince qui a été détruite par le tremblement de terre, faisant 80 victimes parmi les élèves. L'installation de trois espaces d'enseignements provisoires et la distribution de mobilier et d'équipements essentiels a permis à la nouvelle école d'ouvrir ses portes pour accueillir une nouvelle génération d'élèves-infirmières et d'élèves-infirmiers.

Perspectives

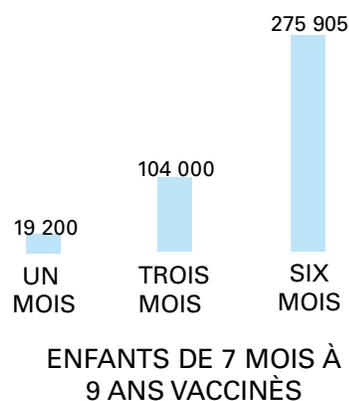
Le séisme a littéralement pulvérisé le Ministère de la Santé, décimé l'infrastructure déjà faible du système de santé et placé sur les épaules des professionnels de la santé du pays un lourd fardeau dans un pays qui n'avait déjà que quatre médecins pour 10 000 habitants. Les efforts nécessaires pour reconstruire, élargir et décentraliser ces services prendront en conséquence des années.

L'élargissement de l'action du secteur de la santé exigera de reconstituer les capacités nécessaires au Ministère de la Santé pour planifier, coordonner et réguler les activités des acteurs tant publics que non publics et pour étendre la couverture sanitaire aux régions d'accès difficile. Les cibles clés incluent le rétablissement des vaccinations de routine en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé et la mise en place d'une chaîne du froid sécurisée à travers le pays.

Une autre priorité est l'amélioration de la santé maternelle. Jusqu'à 80 % des femmes d'Haïti accouchent à domicile et sans soins appropriés, au risque de complications qui peuvent mettre leur vie en danger. Les partenariats mis en place avec le Ministère de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) seront d'une importance vitale pour faire baisser la mortalité maternelle et un programme conjoint est en cours de mise en œuvre pour créer au minimum six dispensaires offrant des services d'obstétrique et de soins néo-natals dans les zones touchées par le tremblement de terre.

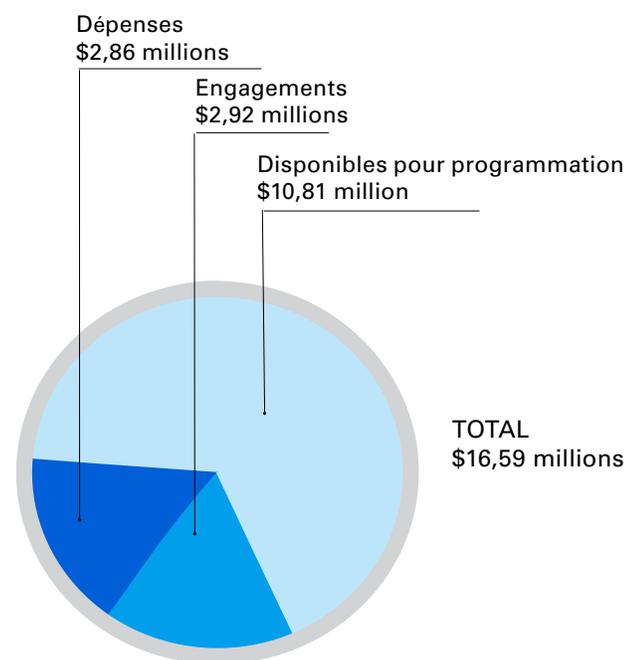
Le renforcement du programme de prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant est un autre objectif important étant donné qu'avant le séisme seulement 59 % des femmes enceintes étaient testées pour le VIH, et qu'en fait moins d'une femme séropositive sur cinq recevait des médicaments prophylactiques. Aider le Ministère de la Santé à renforcer et à réviser le protocole national sur la PTME et élargir l'accès aux tests, aux traitements et aux soins pédiatriques pour le SIDA seront quelques-unes des mesures cruciales qui permettront de garder les femmes et les enfants d'Haïti en bonne santé.

EXPANSION DE L'INTERVENTION



NOTE: Chiffres reflétant les résultats de tous les partenaires dans le groupe sectoriel.

RÉSUMÉ FINANCIER



Indicateur

UNICEF et partenaires

Vaccination des enfants de moins de 7 ans (rougeole, rubéole, DTC) et plus de 8 ans (DTC)

41 615 enfants âgés de 6 semaines à 8 mois
186 682 enfants âgés de 9 mois à 7 ans¹

Ménages possédant au moins deux moustiquaires traitées à l'insecticide

400 000 distribués,
programme de distribution en cours

Hôpitaux ayant des services de soins néonataux fonctionnels

Six sites identifiés

¹ A travers la coordination assurée par l'Organisation mondiale de la Santé dans le Cluster Santé et en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP).

Défis

Surmonter les effets de la dévastation causée par le séisme continue à être le plus grand défi. Les infrastructures ont toujours besoin d'être remises en état, la chaîne du froid d'être renforcée et étendue. Mais ce ne sont pas seulement les questions d'approvisionnement, de locaux et d'équipements qui constituent un défi, il est aussi crucial d'aider les travailleurs du secteur de la santé à reprendre leur travail, de les y encourager par des mesures incitatives adaptées et de leur offrir la formation qui leur permettra d'apporter les soins nécessaires aux femmes et aux enfants victimes du séisme. Il est nécessaire d'intervenir au niveau communautaire pour remédier aux carences existantes, pour supprimer les goulots d'étranglement et pour rapprocher les services des enfants et des femmes qui n'avaient avant le tremblement de terre aucun accès à des soins de santé. Le renforcement institutionnel et territorial à tous les niveaux des capacités du Ministère de la Santé reste un impératif pour aujourd'hui comme pour demain.

Il est encore trop tôt pour déterminer quelles seront les conséquences du séisme dans le domaine du VIH/SIDA, mais la vie dans des camps précaires et la fluidité des mouvements de population présentent certainement le potentiel d'en aggraver le risque pour les femmes et les enfants. Haïti affichait avant le tremblement de terre le taux de prévalence du VIH/SIDA le plus élevé de la région des Caraïbes. Il faut aujourd'hui se remobiliser et s'unir pour les enfants dans le combat contre le SIDA en Haïti.

La vie fait renaître l'espoir pour Jeanne

La protection des mères et des nouveau-nés contre le VIH et le SIDA

Jeanne (le prénom a été changé) regarde son nouveau-né avec amour en recouvrant soigneusement son lit d'une moustiquaire. Elle est assise dans le salon, chez un proche à Port-au-Prince.

Pour Jeanne, la naissance de Marie en mai dernier a été un événement extraordinaire. Lorsque le séisme a frappé, cette femme de 28 ans était enceinte et recevait un traitement antirétroviral dans une clinique appuyée par l'UNICEF. Jeanne savait depuis des années qu'elle était porteuse du VIH. Lorsqu'elle s'est adressée à l'UNICEF en mars, elle vivait dans une tente, pleurant la perte de son mari, sans emploi ni accès aux traitements.

« A l'époque, je me préoccupais essentiellement de ce qu'il adviendrait de mon bébé si je cessais le traitement antirétroviral. J'étais anxieuse. Je voulais que tout se passe bien à la naissance de mon enfant », explique-t-elle. Peu après la catastrophe, l'UNICEF a repris son appui en matière de services afin de prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant. C'est ainsi que Jeanne a pu continuer à recevoir le traitement.

À la naissance de Marie, un pédiatre a immédiatement donné au nouveau-né un traitement prophylactique pour bloquer la transmission du VIH. À présent, Jeanne veut reconstruire sa vie pour offrir à sa fille un avenir meilleur.



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Le VIH peut se transmettre d'une mère à son enfant durant la grossesse, à l'accouchement, ou lors de l'allaitement au sein. Mais la transmission peut être stoppée dans presque tous les cas en assurant une série d'interventions simples à différents moments clés. En Haïti, UNICEF oeuvre pour assurer l'accessibilité à ces services pour toutes les mères qui en ont besoin, pour garantir que leurs enfants, comme la petite Marie, naissent sans être infectés.

La vie dans les camps

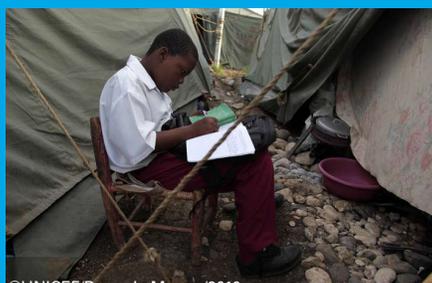
Des défis quotidiens pour les enfants touchés par le séisme en Haïti

Debout à sept heures – est-ce que je peux aller à l'école ?

Sagine vit dans l'établissement du Parc Jean Marie Vincent à Port-au-Prince. « Je me lève à sept heures. Je me lave les dents et fais la vaisselle. Et après, je n'ai plus rien à faire », raconte-t-elle en parlant de sa vie dans l'établissement. « J'adore écrire. Mais la nuit il n'y a pas de lumière, alors je ne peux ni lire ni écrire ». Comme Sagine, de nombreux enfants n'ont pas la chance de pouvoir aller à l'école pendant la journée.



©UNICEF/Shehzad Noorani/2010



©UNICEF/Roger LeMoyne/2010

De nombreuses écoles ont été endommagées, de nombreuses écoles sont encore encombrées par les débris, et souvent les frais scolaires constituent un obstacle insurmontable pour les foyers qui ont tout perdu dans le séisme. Certains ont pu retourner à l'école, mais les solutions ne sont que provisoires. Tôt le matin, ce garçon du camp de Pinchinat à Jacmel trouve un coin tranquille entre deux rangées de tentes pour faire ses devoirs avant de partir à l'école, qui commence généralement à 7h30 pour finir à midi.

Rester en bonne santé



©UNICEF/Shehzad Noorani/2010

Mitine, 5 ans, sourit pendant que son frère aîné, Jameson Julienne, 19 ans, lui tresse les cheveux après lui avoir donné un bain, au Parc Jean Marie Vincent. L'eau est rare et rester propre pour rester en bonne santé représente un défi quotidien.

Pendant ce temps, des enfants se rassemblent dehors devant un stand de cuisine au camp de Pinchinat. Au début, le PAM et l'UNICEF fournissaient un repas chaud par jour aux personnes qui vivaient dans le camp afin d'éviter une forte augmentation de la malnutrition. Aujourd'hui, il est un petit peu plus facile de se procurer de la nourriture, mais les enfants demeurent exposés au risque de malnutrition.



©UNICEF/Roger LeMoyne/2010

Jouer, avec parfois l'occasion d'aller à l'école l'après midi



©UNICEF/Roger LeMoyne/2010

L'après-midi, les enfants de l'établissement du Parc Jean Marie Vincent peuvent participer à des activités sportives dans un espace adapté aux enfants appuyé par l'UNICEF.

Certaines écoles organisent également des cours l'après-midi pour davantage d'enfants. Mais cela n'a lieu que dans les écoles publiques, soit 8 pour cent seulement de toutes les écoles d'Haïti.

La sécurité dans les camps la nuit

Dans le camp de Pinchinat à Jacmel, après le coucher du soleil, les adultes et les enfants marchent dans la quasi-obscurité pour aller chercher et ramener de l'eau au foyer.

L'eau est salubre, mais la nuit, la sécurité dans les camps peut poser problème. Un générateur permet d'éclairer, mais de nombreuses zones restent peu éclairées, et exposent les enfants et les femmes à un risque élevé de violences sexuelles.



©UNICEF/Roger LeMoyne/2010

Unir nos efforts pour l'avenir des enfants d'Haïti

Wè jodi-a, men sonje denmen—Vis aujourd'hui, mais pense à demain.

Ce proverbe haïtien exprime à lui seul l'essence du défi que respecter notre engagement envers les enfants d'Haïti représente, aujourd'hui comme demain. Nous faisons face à une situation d'urgence immédiate et mobilisatrice, mais nous devons également planifier dès maintenant notre calendrier d'action pour l'avenir et semer les graines qui assureront la croissance d'un Haïti « digne des enfants ».

Le Gouvernement d'Haïti, l'UNICEF et l'ensemble des organisations humanitaires sont en train de planter des graines qui germeront rapidement dans les mois à venir. L'une de ces semences est la préparation aux situations d'urgence; l'UNICEF a travaillé à atténuer le risque pressant des cyclones et à soutenu les efforts interorganisations destinés à réinstaller les personnes déplacées hors des zones menacées par les conséquences des pluies – mais l'UNICEF a aussi pris des mesures pour assurer la mise en place des préparatifs nécessaires pour faire face à une autre catastrophe potentielle. L'UNICEF a pré-positionné à cette fin les approvisionnements vitaux requis pour répondre aux besoins d'environ 83 000 sinistrés pendant un mois; une équipe d'urgence d'appui sur le terrain a été organisée et se tient prête à intervenir dans n'importe quel endroit du pays dans les 72 heures. Pour le moyen et le long terme, ces efforts de préparation seront combinés avec une action de réduction des risques de catastrophe et de mise en place de mesures d'adaptation destinée à soutenir des communautés qui offrent une meilleure sécurité et une plus grande résilience.

Les semences de la reconstruction et du relèvement sont aussi en train d'être plantées – mais certaines exigent un sol plus ferme. Pour que les efforts de reconstruction puissent démarrer sérieusement, par exemple, il est nécessaire de confirmer et de mettre en œuvre une stratégie de réimplantation des communautés déplacées; ceci permettra une action de planification urbaine, la construction d'infrastructures plus viables et l'extension des aménagements et des services. Surtout, cela contribuera à la restauration de la confiance et de la dignité dans la vie des personnes déplacées qui sont encore nombreuses à vivre dans des zones inadaptées à une résidence à long terme.

Men anpil, chay pa lou—De nombreuses mains rendent le fardeau plus léger.

Édifier un Haïti « digne des enfants », cela ne sera pas facile mais « de nombreuses mains rendent le fardeau plus léger ». Un étroit partenariat entre le Gouvernement, la société civile haïtienne, l'ONU et plus largement la communauté internationale est nécessaire pour soutenir chaque étape du processus de reconstruction sous la direction du peuple et du Gouvernement d'Haïti.

Le Plan d'action du Gouvernement pour le relèvement et le développement national constitue le cadre global dans lequel les partenaires aligneront et harmoniseront leur action de soutien. Le nouveau Cadre stratégique intégré de l'ONU sera fondé sur des principes qui reflètent les priorités mises en avant dans le plan gouvernemental (pour la reconstruction aux niveaux institutionnel, territorial, social et économique). La participation de l'UNICEF à cet effort se concentrera particulièrement sur les activités visant à définir et à stimuler le développement d'un dispositif-plancher de protection sociale plus solide – dans le but de protéger et d'autonomiser les enfants et les communautés vulnérables dans l'ensemble du pays.

La Banque mondiale, en partenariat avec le Groupe de développement des Nations Unies et la Banque interaméricaine de développement, a mis sur pied le Fonds de reconstruction pour Haïti, également aligné sur ce Plan d'action. L'action de ce fonds de reconstruction sera guidée par les priorités de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti et ces deux dispositifs constitueront le moyen de coordonner plutôt que de compliquer les diverses activités et ils joueront un rôle moteur pour leur donner une meilleure cohérence. La nouvelle Commission intérimaire pour la reconstruction, co-présidée par le Premier ministre et Bill Clinton à titre d'Envoyé spécial des Nations Unies, a aussi commencé à fixer des priorités pour le plus long terme; son travail sera guidé par les principes fondamentaux de l'appropriation et de la direction nationales des efforts de reconstruction.

Une tâche capitale consiste à s'assurer que toutes les semences du changement disposent des ressources nécessaires à leur croissance. Le récent Sommet mondial sur l'avenir d'Haïti organisé à Punta Cana a réaffirmé

Développement des capacités

Prenant acte du fait que le gouvernement d'Haïti est globalement le principal « débiteur d'obligation » pour la protection des droits de l'enfant, l'UNICEF ancre solidement son assistance dans les dispositifs nationaux et directement lié aux priorités nationales. L'UNICEF a ainsi intégré des experts techniques nationaux et internationaux dans les ministères techniques concernés et défrayé une partie des salaires de certains fonctionnaires nationaux, couvrant par exemple les salaires de fonctionnaires clés de la Brigade de protection de mineurs – ainsi que ceux d'au moins 30 travailleurs sociaux qui gèrent les dossiers individuels de nombreux enfants. L'UNICEF a aussi joué un rôle dans le rapide rétablissement des capacités opérationnelles de ministères et d'organismes essentiels comme le Ministère de l'Éducation, le Ministère de la Santé et le Ministère des Affaires sociales, l'Institut du bien-être social et de recherches (IBESR), la Brigade de protection des mineurs (BPM) et la Direction nationale de l'eau et de l'assainissement (DINEPA). La prochaine étape consolider et d'étendre leur rayon d'action dans les départements d'Haïti.

Suivi et Évaluation

L'UNICEF a également procédé à des évaluations destinées à cibler les capacités d'intervention là où elle sont le plus nécessaires, organisant notamment dans les communautés où l'organisation est présente une évaluation rapide pour l'ensemble des groupes sectoriels, et contribuant à une enquête nationale sur la sécurité alimentaire en association avec le Programme alimentaire mondial qui incluait l'utilisation d'indicateurs sur l'eau et l'assainissement, la protection de l'enfance et l'éducation. Afin de produire des données plus fiables, y compris une ventilation par sexe qui fait souvent défaut et des données géographiquement définies, l'UNICEF aide aussi le Gouvernement à organiser au niveau national une Enquête en grappes à indicateurs multiples prévue pour le premier semestre 2011. Cet effort permettra à la fois de mieux comprendre les défis d'aujourd'hui et son importance est cruciale pour préparer les plans nécessaires pour les années à venir.

les engagements de la communauté internationale envers le pays qui avaient été pris à la Conférence internationale des donateurs de mars 2010 (conclue sur des promesses d'aide totalisant 5,3 milliards de dollars pour les 18 mois suivants).

Il importe maintenant de soutenir cette dynamique et d'assurer que les engagements envers Haïti n'impliquent pas uniquement les besoins d'urgence à moyen terme du pays, mais également un relèvement et un développement dignes de ce nom pour lutter contre la pauvreté extrême et généralisée qui explique les conséquences particulièrement catastrophiques que ce tremblement de terre a eues sur les communautés du pays.

Tan ale, li pa tounen – Le temps passe mais ne revient pas

Les besoins sont recensés; les semences doivent maintenant être plantées et être l'objet des soins nécessaires.

Dans le secteur Eau et assainissement cela signifie la confirmation d'une stratégie plus viable pour améliorer l'accès à une eau salubre – par le développement des réseaux d'adduction d'eau, le forage de puits et une meilleure gestion globale des ressources hydrauliques. En ce qui concerne la nutrition, cela veut dire ne pas simplement se concentrer sur le traitement de la malnutrition aiguë sévère – mais développer la capacité du Gouvernement comme la capacité autonome des acteurs non publics et des communautés de prévenir la malnutrition en améliorant les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, Les risques de mauvais traitements et d'exploitation encourus par les enfants restent critiques – mais si nous n'abordons pas le problème de la modification nécessaire de la législation du pays (par exemple par la ratification de la Convention de La Haye sur l'adoption internationale), les services de protection de l'enfance continueront à souffrir de l'absence de fondations sur lesquelles ils fonderaient leur action. Et si nous ne travaillons pas à améliorer la capacité du Ministère de l'Éducation à coordonner, réglementer et mobiliser les forces du secteur non public, nous gâcherons l'occasion de préserver et élargir rapidement l'accès à l'éducation de la présente génération. Surtout, tous nos efforts doivent être orientés vers la création de moyens d'existence plus viables dans les communautés urbaines aussi bien que rurales afin d'assurer que les personnes ayant des enfants à charge bénéficient de choix plus diversifiés qu'auparavant – et qu'elles puissent mettre leurs connaissances utiles en pratique.

Prenant acte du fait que la « saison des semailles » est arrivée, l'UNICEF, fort de sa mission spéciale, travaillera à assurer que les enfants et les jeunes acquièrent la capacité de déterminer leur avenir. Exploitant au maximum son pouvoir de rassemblement pour réunir ses homologues nationaux, ses partenaires de la société civile, les groupes communautaires, les membres de la communauté internationale – ainsi que les enfants et les jeunes eux-mêmes – l'UNICEF aidera la présente génération à saisir les chances que lui offrent le processus de relèvement et de reconstruction. L'attribution aux adolescents de moyens de participer globalement au processus garantira que les enfants ne sont pas seulement placés au premier rang des questions qui concernent les changements à apporter à leur société, mais également qu'ils en seront les agents les plus puissants en poursuivant le mouvement amorcé et en devenant les dirigeants de demain.



Comment faire la différence

Les opérations d'urgence ne sont pas seulement une question d'approvisionnement et de distributions. Pour parvenir jusqu'aux enfants et les aider, nos principaux atouts sont les connaissances, le savoir-faire et la vision de notre personnel. C'est seulement grâce à eux et à leur expertise que nous pouvons nous assurer que l'aide parvient à ceux qui sont dans le besoin; c'est aussi seulement grâce à notre personnel que nous pouvons espérer planter les semences qui permettront d'édifier pour l'avenir un Haïti « digne des enfants ».

Christina Torsein, Spécialiste de la protection de l'enfance.

« Une grande partie de notre force vient de nos partenariats interorganisations, comme par exemple nos programmes de recherches dans l'intérêt des familles et de regroupement des familles.

Nos journées se partagent entre le travail sur le terrain pour assurer que les enfants profitent des meilleures options de soins et d'assistance et les réunions avec nos homologues gouvernementaux et nos partenaires des ONG destinées à définir les meilleures stratégies de protection des enfants.

Il y a parmi les partenaires un sentiment d'urgence et d'engagement renforcé, nous devons maintenir la dynamique actuelle en faveur des droits de l'enfant en Haïti. »



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

Tamara Bélizaire, Chef de l'Unité des transports.

« J'ai commencé huit jours avant le séisme avec huit chauffeurs et quelques voitures, je supervise maintenant 38 chauffeurs.

Le rôle de mon équipe est de transporter le personnel là où il doit être pour servir les enfants pour lesquels nous travaillons tous.

Nous avons tous beaucoup souffert et été très endeuillés - un de mes chauffeurs a par exemple perdu trois de ses enfants - mais nous travaillons sans relâche parce que nous pensons que c'est notre façon d'aider à la reconstruction de notre pays. »



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.

John Wigo, électricien avec l'agence humanitaire suédoise MSB - Partenaire à disposition de l'UNICEF

« Quand on m'a demandé si je voulais aller en Haïti dans le cadre du partenariat entre MSB et l'UNICEF, j'ai immédiatement répondu "oui".

Dix jours plus tard, je suis arrivé à Port-au-Prince. Essentiellement, j'aide l'UNICEF à continuer à fonctionner. Je fais les installations électriques, le recâblage, la mise à la terre des systèmes et l'entretien préventif.

Savoir que j'ai contribué à rendre le travail de tout le monde un peu plus facile me donne un sentiment de satisfaction - et je suis optimiste, je suis sûr que les efforts infatigables des gens de cette mission aideront les enfants d'Haïti à avoir un meilleur avenir. »



©UNICEF/Marta Ramoneda/2010.



Analyse financière

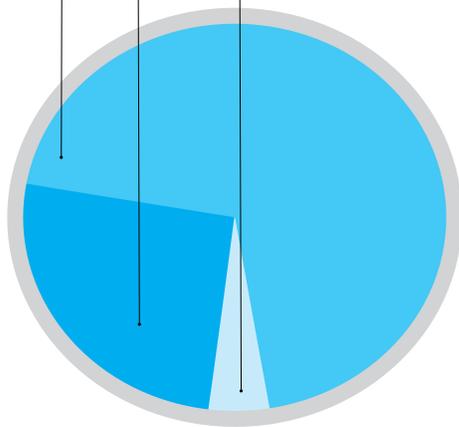
©UNICEF/Roger LeMoynes/2010

Solidarité mondiale pour les enfants d'Haïti

Comités Nationaux pour l'UNICEF
\$173,1 millions (71%)

Gouvernements
\$57,9 millions (24%)

Autres sources¹
\$12,4 millions (5%)



TOTAL: \$243,35 millions
Chiffres en date du 25 Juin 2010.

Les scènes de dévastation qui nous sont parvenues de Port-au-Prince, Jacmel, Léogane, Carrefour et d'autres secteurs touchés par le séisme ont suscité une vague de solidarité en faveur du peuple haïtien. Le séisme a créé une situation d'urgence unique en son genre chez les enfants, forçant l'UNICEF à lancer rapidement un appel de fonds à hauteur de 222 757 000 dollars É-U. pour satisfaire les besoins les plus pressants au cours de la première année. Des fonds supplémentaires, se montant à 127 243 000 dollars, seront encore nécessaires pour couvrir le relèvement, la préparation aux catastrophes et la réduction des risques de catastrophe. Le montant total des financements à apporter au cours des deux prochaines années pour couvrir l'action humanitaire et la relance s'élève à 350 000 000 dollars.

Grâce à la formidable générosité des donateurs privés, des gouvernements, des organisations intergouvernementales et autres supporteurs, l'UNICEF a reçu un montant total de 243 351 321 de dollars provenant de 114 sources de financement, partenaires et supporteurs différents à la suite de ces deux appels; ce montant comprend en particulier les fonds réunis par 52 Bureaux de pays de l'UNICEF. Plus des deux tiers de ces fonds ont été versés par des personnes, fondations et entreprises par l'intermédiaire des Comités nationaux pour l'UNICEF.

Dix premiers donateurs

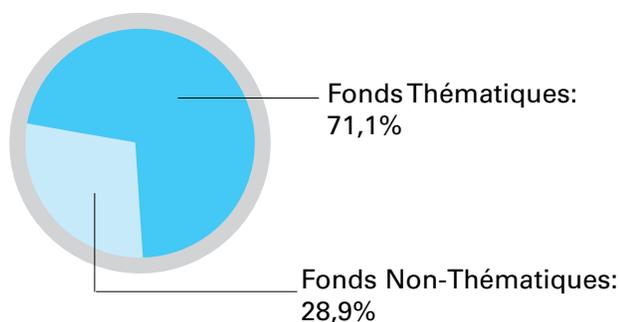
Fonds des États-Unis pour l'UNICEF	\$58,8 millions
Comité japonais pour l'UNICEF	\$15,0 millions
Gouvernement du Canada	\$14,2 millions
Gouvernement des États-Unis	\$11,5 millions
Comité du Royaume-Uni pour l'UNICEF	\$10,7 millions
Comité allemand pour l'UNICEF	\$10,5 millions
Comité espagnol pour l'UNICEF	\$10,5 millions
Comité français pour l'UNICEF	\$9,8 millions
Comité belge pour l'UNICEF	\$9,7 millions
Comité néerlandais pour l'UNICEF	\$9,4 millions

¹Autres sources: organisations intergouvernementales, arrangements inter-organisationnels et Bureau Pays de l'UNICEF.

Fonds, engagements et dépenses par secteur (en US\$ millions)

	Fonds	Engagements	Dépenses	Total (Engagements et Dépenses)
Eau, Hygiène et Assainissement	46,83	10,20	21,06	31,26
Protection de l'Enfance	27,68	5,69	7,98	13,67
Education	56,77	7,00	13,79	20,79
Nutrition	37,94	6,31	8,75	15,05
Santé	16,59	2,92	2,86	5,78
Coordination	6,38	1,00	0,53	1,53
Coûts multi-sectoriels	38,46	12,91	15,52	28,44
Total	230,64	46,03	70,49	116,52

Les montants déclarés sont des données intermédiaires en date du 25 juin 2010. Des déclarations certifiées pourront être obtenues lorsque cela est nécessaire pour chaque contribution à la fin de l'année. Les montants cités concernent les fonds disponibles pour les programmes menés dans le pays, y compris les interventions dans la zone frontalière avec la République dominicaine. Les chiffres déclarés sont au niveau des ressources programmables et ne comprennent pas les coûts de recouvrement. Les engagements représentent les dépenses planifiées imputées au budget affecté au programme avant que le paiement soit effectif et pour lesquels un document d'engagement de dépenses a été préparé conformément aux Règlement financier et règles de gestion financière de l'UNICEF. La coordination englobe les coûts liés au soutien fourni dans le cadre de l'opération Life Line Haïti, et le soutien fourni par le Bureau régional et le siège de l'UNICEF. Les volets du programme intersectoriel sont les suivants : opérations, logistique, administration, suivi et évaluation de la planification, ainsi que communications et relations extérieures. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux risquent d'être inexacts.



La grande majorité des fonds versés à l'UNICEF sont des fonds thématiques qui par leur flexibilité permettent de cibler les besoins les plus urgents et de réagir avec célérité et souplesse afin de s'adapter à des circonstances en évolution constante.

Définir le coût de nos interventions

L'UNICEF s'efforce constamment d'assurer que les femmes et les enfants reçoivent un soutien efficace et que chaque dollar soit utilisé au mieux.

Les équipes qui gèrent les programmes s'assurent que les fonds vont là où l'impact sera le plus fort. Les partenaires sont soumis à un suivi en bonne et due forme et les fonds sont déboursés progressivement en fonction du suivi des progrès et de la présentation de rapports.

Bien que la période de six mois soit trop courte pour faire un bilan précis, l'UNICEF a commencé un exercice qui lui permettra de chiffrer les résultats dans le contexte haïtien spécifique, ceci dans le but d'améliorer sans cesse l'efficacité des initiatives à mesure qu'elles sont transposées à grande échelle.

Retour à l'école d'un enfant vivant dans un site spontané \$26

(coût des tentes formant des espaces scolaires temporaires, y compris installation et les kits pour élèves, pour enseignants et pour les loisirs)

Vaccination d'un enfant contre six maladies courantes évitables \$17

(coût des vaccins et fournitures médicales et coûts de la campagne de vaccination)

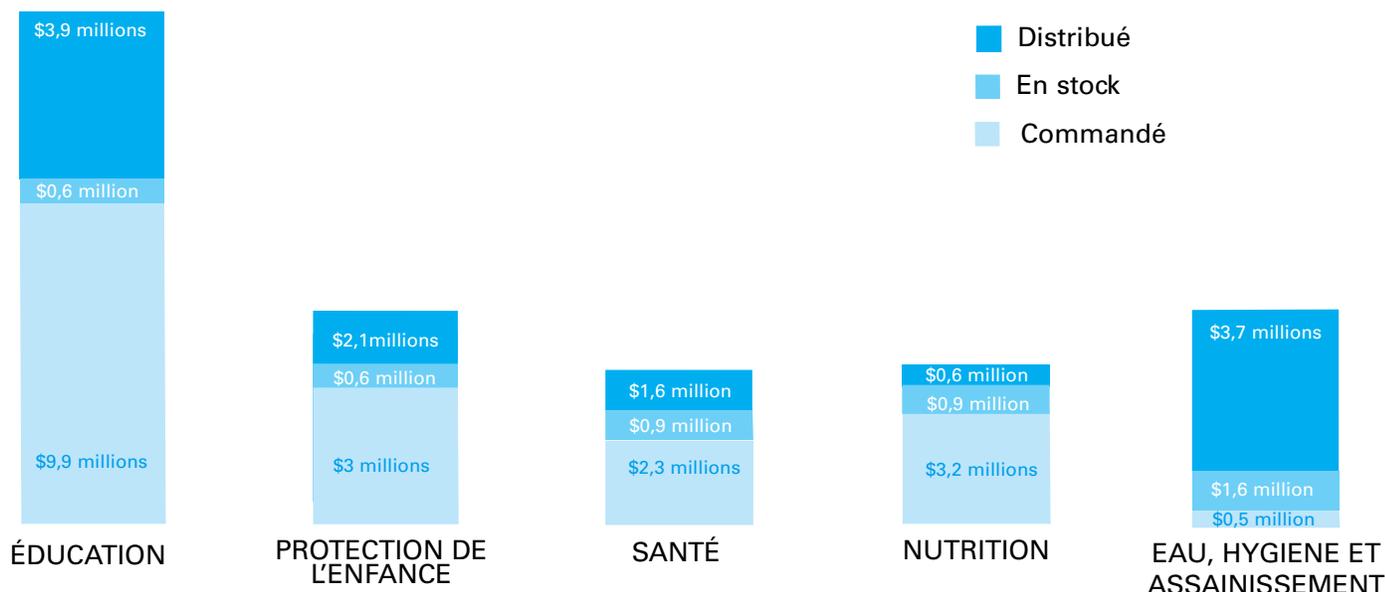
Coût par enfant d'un système d'assainissement d'urgence \$2,50

(coût des matériaux et installation d'une latrine, sur la base de la cible établie par le Groupe sectoriel WASH d'une latrine pour 100 personnes)

Note: les chiffres n'englobent pas l'assistance technique, les coûts intersectoriels et de fonctionnement

Opérations

Approvisionnement



Après la destruction de l'entrepôt de l'UNICEF à Port-au-Prince, provoqué par l'effondrement d'un des murs, la Division des approvisionnements de l'UNICEF à Copenhague s'est efforcée directement de reconstruire les capacités du bureau. Un appui supplémentaire a pu être fourni dès le 17 janvier et de nouvelles unités mobiles d'emmagasinage d'une capacité de 2 400 mètres carrés ont été installées. Les transports ont été renforcés dès les premiers jours pour soutenir des opérations de distribution à grande échelle, puis l'intensité a diminué, la nature des mesures déployées ayant changé. Le montant total de la valeur des marchandises livrées était de 35 560 170 dollars au 25 juin, représentant 140 expéditions (par voies aérienne et maritime) et 4 159,2 tonnes métriques.

Présence sur le terrain



La représentation et l'utilisation des frontières, des noms géographiques et autres données n'engagent pas la responsabilité de l'Organisation ni n'impliquent de reconnaissance officielle de sa part.
Carte produite par OPSCEM. Données: Centre de l'Information Géo-Spatiale, Haïti, UNICEF Haïti.

L'UNICEF continue à renforcer sa présence et ses partenariats partout dans le pays. Des bases ont déjà été établies dans les zones urbaines les plus durement frappées de Léogane et Jacmel – tandis que des équipes programmatiques mobiles permettent à l'UNICEF d'atteindre les populations des départements ruraux, planifiant des programmes tant pour les communautés frappées par le séisme que pour celles qui vivaient déjà préalablement dans des conditions extrêmement vulnérables. Ces « antennes mobiles » se composent de six spécialistes des programmes et sept fonctionnaires affectés aux opérations, et elles sont dirigées par un Coordinateur principal de terrain et trois spécialistes des situations d'urgence.

Sécurité

Aujourd'hui, l'ensemble du territoire haïtien s'inscrit dans la phase III de Sécurité des Nations Unies, selon laquelle seul le personnel essentiel aux opérations d'urgence est présent. Le Bureau de l'UNICEF opère à partir de la base logistique de la MINUSTAH située à l'aéroport international Toussaint Louverture. Pour l'instant, Port-au-Prince est également divisé en trois zones. La « zone verte » couvre l'est, y compris l'aéroport et les quartiers de Pétionville et Tabarre. Toute la région de l'ouest constitue la « zone jaune », et les mouvements sont contrôlés avec un contact obligatoire avec le Département des Nations Unies de la sûreté et de la sécurité. Il y a enfin les « zones rouges » qui correspondent aux quartiers de Belair et Boston. Dans les deux cas, une escorte militaire armée est nécessaire pour tout déplacement. Les incidents les plus courants en termes de sécurité sont les petits larcins, bien que récemment on ait aussi pu déplorer des vols à main armée et des enlèvements. L'UNICEF travaille aussi en coopération étroite avec le Département des Nations Unies de la sûreté et de la sécurité, la MINUSTAH et d'autres institutions comme le PAM et le PNUD, la sécurité restant l'une des grandes priorités de l'organisation.

Life-Line Haïti et soutien régional et mondial

Au lendemain du séisme, la grande priorité de l'organisation a été de répondre aux besoins des enfants, et l'équipe de Port-au-Prince a reçu un soutien inestimable de l'UNICEF New York, de notre Bureau régional à Panama, et de spécialistes des situations d'urgence de divers Bureaux de pays de l'UNICEF de par le monde. Comme le Bureau de l'UNICEF à Port-au-Prince a été détruit, un bureau de liaison responsable des opérations, de l'administration, de la gestion financière et de la logistique associées aux mesures d'urgence a été créé à Saint-Domingue, en République dominicaine.

Appelé « Life-Line Haïti » (LLH), ce bureau a aussi coordonné les activités transfrontières et les groupes sectoriels d'urgence en République dominicaine au cours des deux premiers mois, garantissant une intervention cohérente pour les Haïtiens vivant de part et d'autre de la frontière. À la mi-avril, ces groupes ont été désactivés (en raison du nombre plus limité que prévu de réfugiés—entre 50 000-100 000 personnes). L'opération LLH a également réduit son soutien opérationnel à mesure du renforcement progressif des capacités du Bureau de pays d'Haïti de réaliser des transactions financières dans des locaux sûrs à partir de la base logistique de la MINUSTAH.

Conditions de travail

Après l'effondrement des bâtiments abritant le Bureau de l'UNICEF à Port-au-Prince, les tentes posées par la base logistique de la MINUSTAH ont servi à la fois d'espace professionnel et de lieux de vie au cours des premières semaines, car les logements de plusieurs fonctionnaires avaient aussi été endommagés, voire détruits. Au bout de six semaines, avec le soutien de la Division des approvisionnements, les premiers conteneurs sont arrivés, ce qui a amélioré les conditions de travail. Aujourd'hui, l'UNICEF consolide sa base temporaire à la base logistique et cherche des bureaux qui pourraient lui convenir pour le long terme à Port-au-Prince.

Ressources humaines

Lorsque le séisme a frappé Haïti, l'UNICEF a réagi en déployant rapidement du personnel spécialisé à la fois dans les opérations et les programmes pour soutenir les interventions en faveur des enfants. Au total, 326 personnes ont été déployées vers le Bureau de pays de l'UNICEF à Haïti et le centre opérationnel Life-Line Haïti à Saint-Domingue, en République dominicaine. Sur ce total, 275 étaient des fonctionnaires envoyés en mission à partir de 76 bureaux de pays différents. Par ailleurs, 36 partenaires inscrits sur des listes d'attente ont été déployés.

L'équipe regroupe aussi un nombre élevé de nationalités, avec 75 pays représentés dans l'équipe d'intervention. Aujourd'hui, 229 personnes travaillent sur le terrain, dont 50 % de Haïtiens, la parité étant respectée avec 50 % de femmes.



Région	Personnel Déployé
Siège de New York	59
Amérique Latine et Caraïbes	52
Afrique de l'Ouest et Centrale	44
Afrique de l'Est et du Sud	26
Moyen Orient et Afrique du Nord	19
Asie du Sud	19
Division des Approvisionnements - Copenhague	19
Asie de l'Est et Pacifique	17
Siège de Genève	12
Europe de l'Est et Asie Centrale	8
Total	275

Personnel uniquement. Ces chiffres n'incluent pas les consultants, partenaires et missions de court terme.

PARTENAIRES

Gouvernement d'Haïti

Ministère de la Santé Publique et de la Population, Ministère des Affaires Sociales et du Travail, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, Direction Nationale de l'Eau et de l'Assainissement, Institut du Bien-Être Social et de Recherches, Police Nationale d'Haïti - Brigade de Protection des Mineurs, Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti.

Système des Nations Unies

Bureau de coordination des affaires humanitaires, Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies, Bureau de l'Envoyé spécial pour Haïti (OSE), Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), Département des Nations Unies de la sûreté et de la sécurité, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Haut Commissariat aux droits de l'homme, Haut Commissariat aux réfugiés, Mission des Nations Unies de stabilisation en Haïti (MINUSTAH), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Institutions Financières Internationales

Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement, Fonds monétaire international.

ONG et société civile

Action Contre la Faim, Allied Recovery International, ACTED, American Refugee Committee, Artists for Peace, Association of Volunteers in International Service, Children's Nutrition Programme, Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli, CFM, Comité Olympique Haïtien, Concern, Catholic Medical Mission Board, Croix Rouge Française, CRS, GJARE, Hôpital St. Damien, Fondation Saint Boniface, Fondasyon Limye Lavi, Fondesh FOSREF, Foyer Escal, Gheskio, Haven, Haiti Participative, Heartland Alliance, International Medical Corps, Comité international de secours, IDEJEN, Inité Jen Katédral, InterAid, Institut Abellard, Love A Child, Lumière pour Haïti, Médecins du Monde-Canada, Médecins du Monde-Suisse, Médecins Sans Frontières-Hollande, Médecins Sans Frontières-Suisse, MIRIP, Mouvement ATD-Quart Monde, OutReach International, Plan Haiti, Pesadev, Pompiers Sans Frontières, Progressio, Relief International, Save the Children, Scouts d'Haïti, Secours Islamique France, Solidarités, Tamise, Tipa Tipa, Tearfund, UNESCAD, Vision Nouvelle, World Vision, War Child Canada, Zanmi Lasanté – Partners in Health.

Partenaires en attente

CANADEM, Ericsson, Global WASH Cluster Rapid Response Team - Action Contre la Faim, CARE International, Oxfam GB, Norwegian Refugee Council, RedR Australia, Swedish Civil Contingencies Agency (MSB), Save the Children, Direction du développement et de la coopération (DDC), Télécoms Sans Frontières (TSF), United Kingdom Department for International Development (DFID).

Donateurs

Comités Nationaux

Fonds des États-Unis pour l'UNICEF, Comité national japonais, Comité national du Royaume-Uni, Comité national allemand, Comité national espagnol, Comité national français, Comité national belge, Comité national néerlandais, Comité national canadien, Comité national danois, Comité national italien, Comité national grec, Comité national de la république de Corée, Comité national norvégien, Comité national suédois, Comité national australien, Comité national irlandais, Comité national finlandais, Comité national portugais, Comité national polonais, Comité national australien, Comité national de Hong Kong, Comité national slovène, Comité national suisse, Comité national luxembourgeois, Comité national hongrois, Comité national néo-zélandais, Comité national slovène, Comité national turc, Comité national d'Andorre, Comité national islandais, Comité national estonien, Comité national israélien.

Gouvernements

Canada, États-Unis, Japon, Danemark, Norvège, Suède, France, Finlande, Espagne, Fédération de Russie, Brésil, Belgique, Chine, Autriche, République de Corée, Luxembourg, République tchèque, Bulgarie, Koweït, Liechtenstein, Bénin, Bahamas.

Autres

Fonds central des Nations Unies d'intervention pour les urgences humanitaires, Fonds humanitaire thématique mondial de l'UNICEF (fonds alloués par le siège de l'UNICEF), Banque de développement du Conseil de l'Europe, AgFund, NYSE Foundation, Association féminine de l'ONU, Mission d'assistance des Nations Unies à en Afghanistan (MANUA).

UNICEF apprécie beaucoup tous ces partenariats et coopère avec un large éventail d'organisations communautaires, d'organisations professionnelles, d'acteurs du secteur privé et d'autres groupes et personnes qu'il n'a pas été possible de tous citer ici.

ACRONYMES

ARV	Médicaments antirétroviraux
BCAH	Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires
BPM	Brigade de Protection des Mineurs
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EAE	Espaces Amis des Enfants
IBESR	Institut du Bien Etre Social et de Recherches
LLH	Opération Life Line Haïti
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MINUSTAH	Mission des Nations Unies de stabilisation en Haïti
MSB	Swedish Civil Contingencies Agency
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
OEA	Organisation des Etats Americains
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant du VIH
FNUAP	Fond des Nations Unies pour la Population
WASH	Eau, Hygiène et Assainissement

Photo de quatrième de
couverture:
©UNICEF/Marta
Ramoneda/2010.

Timoun jodi a grandmoun demen

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain



Pour plus d'informations sur les programmes d'UNICEF en Haïti:

Stephanie Kleschnitzki, Responsable des rapports, skleschnitzki@unicef.org

Jeremy Shusterman, Spécialiste des rapports sur les situations d'urgence, jshusterman@unicef.org

portauprincehaiti@unicef.org

www.unicef.org

www.unicef.org/haiti

© Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Juillet 2010